

ARTS

ARTS DU CIRQUE

Étude
préliminaire

*Formation professionnelle et
technique*

La présente étude a été financée conjointement par le ministère de l'Éducation (MEQ) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) compte tenu de leur volonté commune d'harmoniser les interventions gouvernementales en matière de formation en arts du cirque au Québec.

Responsabilité et supervision de l'étude

Guy-Ann Albert, responsable du secteur de formation *Arts* (Arts de la scène)
Direction générale de la formation professionnelle et technique, ministère de l'Éducation

Élaboration et réalisation

Le Groupe DBSF inc.

Hervé Pilon, associé responsable
Gisèle Vachon, c.o., chercheuse, analyste et rédactrice
Catherine Godin et Hélène Bourret, enquêtrices

Collaboration spéciale

André Couture, directeur
Renée Côté, responsable de la formation artistique professionnelle
Direction du partenariat et de la concertation interministérielle, ministère de la Culture et
des Communications

Experts-conseils

Jan-Rok Achard, expert-conseil du milieu des arts du cirque
Marc Lalonde, directeur de l'École nationale de cirque à Montréal
Daniella Arendasova, directrice pédagogique à l'École nationale de cirque à Montréal
Guy Mercure, conseiller en planification au ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	5
1 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE	7
1.1 LES OBJECTIFS	7
1.2 LA DÉLIMITATION DU CHAMP DE RECHERCHE	7
1.2.1 La fonction de travail à l'étude	7
1.2.1.1 Les familles des arts du cirque	8
1.2.1.2 Les grandes catégories de tâches	8
1.2.1.3 Les contextes de diffusion	10
1.2.2 Le programme d'études	10
1.2.3 Le secteur d'activité	11
1.3 LA MÉTHODOLOGIE	11
1.3.1 La représentativité de l'échantillon	12
2 LE MONDE DU TRAVAIL	15
2.1 LES ARTS DU CIRQUE	15
2.1.1 Définition du cirque et des principaux courants	15
2.1.2 Le marché des entreprises de cirque québécoises	16
2.1.3 Le financement de la création et de la production en arts du cirque au Québec	18
2.1.4 Le regroupement En Piste	19
2.2 LES ENTREPRISES DE CIRQUE	20
2.2.1 Le profil des dix entreprises interrogées	20
2.2.2 Le profil des artistes de cirque dans les entreprises consultées	23
2.2.3 Les difficultés rencontrées par les entreprises	24
2.2.4 Le recrutement dans les entreprises	25
2.3 LES ARTISTES DE CIRQUE	26
2.3.1 L'organisation du travail	26
2.3.2 Les numéros	27
2.3.3 Le statut des artistes	28
2.3.4 La formation acquise	29
2.3.5 Les contextes de diffusion	29
2.3.6 L'adhésion à une association ou à un regroupement	30
2.3.7 Les activités de perfectionnement	30
2.3.8 Les facteurs favorisant le lancement et la poursuite de la carrière	31
2.3.9 Le profil des artistes de cirque de demain	32
2.4 LES PRINCIPAUX CONSTATS SUR LE MONDE DU TRAVAIL	32
3 LE MONDE DE L'ÉDUCATION	35
3.1 L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE (MONTRÉAL)	35
3.1.1 Le financement de l'École nationale de cirque	37
3.1.2 La formation collégiale	38
3.1.3 Les inscriptions et l'évolution des effectifs	39

3.1.4	Le diplôme et le placement	39
3.1.5	Les considérations à propos de la formation collégiale	39
3.1.6	Les principales attentes des entreprises à l'égard de la formation	40
3.1.7	La satisfaction et les principales suggestions à l'égard de la formation à l'École nationale de cirque	41
3.2	LES ÉCOLES DE LOISIRS	43
3.2.1	L'École de cirque de Québec	43
3.2.2	L'École de cirque de Verdun	43
3.3	LES ENJEUX MONDIAUX DE LA FORMATION EN ARTS DU CIRQUE.....	44
3.4	LA FORMATION À L'ÉTRANGER.....	46
3.4.1	France	46
3.4.2	Belgique	48
3.4.3	Royaume-Uni	49
3.5	LES PRINCIPAUX CONSTATS À L'ÉGARD DU MONDE DE L'ÉDUCATION	51
4	ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET PISTES D'ACTION	53
4.1	L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL	53
4.2	LES PISTES D'ACTION	54
4.2.1	Le diplôme d'études collégiales <i>Arts du cirque</i>	54
4.2.2	L'insertion au marché du travail	55
4.2.3	Le perfectionnement	55
4.2.4	La formation préparatoire.....	55
4.2.5	La formation de formatrices et formateurs.....	56
4.2.6	Les métiers connexes	56
	BIBLIOGRAPHIE.....	57
	ANNEXE A : COMPLÉMENT À L'ÉTUDE.....	59
	ANNEXE B : LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES.....	63
	ANNEXE C : LISTE DES ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE	65
	ANNEXE D : QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE POUR LES ENTREPRISES DE CIRQUE	67
	ANNEXE D : QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE POUR LES ARTISTES DE CIRQUE	77

Liste des tableaux

Tableau 1	Les cinq grandes familles des arts du cirque	8
Tableau 2	Croissance estimée du nombre d'emplois dans l'industrie du cirque au Québec, 2000 à 2005	16
Tableau 3	Profil des dix entreprises de cirque ayant participé à l'étude.....	22
Tableau 4	Inscriptions au DEC et au DEE <i>Arts du cirque</i>	39
Tableau 5	Synthèse des cursus de formation en arts du cirque (Québec, France, Belgique, Royaume-Uni)	50

SOMMAIRE

La présente étude préliminaire porte sur la fonction de travail d'artiste de cirque. Elle vise à mieux connaître les caractéristiques des arts du cirque au Québec, leur évolution prévisible, ainsi que les besoins de main-d'œuvre et de formation en ce domaine.

L'information utilisée provient de sources diverses. D'abord, des renseignements ont été recueillis au cours de colloques portant sur les arts du cirque : un premier tenu à Montréal les 15 et 16 novembre 1999, et un second à Paris les 28 et 29 janvier 2000. Des entrevues en profondeur ont aussi été menées auprès de divers intervenants et intervenantes du milieu. Enfin, une enquête téléphonique a été réalisée auprès de 10 entreprises de cirque et de 35 artistes.

Le marché du cirque est en plein essor et ce, partout dans le monde. Au Québec, on trouve quelque 250 artistes, 25 entreprises ainsi qu'une association appelée En Piste qui regroupe des professionnelles et professionnels des arts du cirque et de la rue. Ce secteur économique crée actuellement plus de 3 000 emplois et l'on en dénombre 5 000 en 2005. Depuis 1995, les revenus des entreprises ont connu une croissance moyenne de 50 %. À lui seul, le chiffre d'affaires du Cirque du Soleil est passé de 100 à 340 millions de dollars. Pour les cinq prochaines années, le taux de croissance annuel estimé pour les entreprises de petite et moyenne taille est de 30 %; pour le Cirque du Soleil, il est de 12 % (il était de 75 % à ses débuts). Malgré cet essor des dernières années, et si l'on tient compte de la croissance prévue, on constate que le milieu québécois des arts du cirque n'a pas la capacité de profiter des occasions qui se présentent, étant donné que la demande de spectacles et de numéros de cirque est nettement supérieure à l'offre. L'insuffisance, la désuétude – ou même l'absence – d'infrastructures de formation, de création, de production et de diffusion sont perçues comme des obstacles. On note aussi une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans ce domaine.

Cette étude préliminaire permet d'avancer qu'il n'existe qu'une seule fonction de travail d'artiste de cirque. Elle est caractérisée par son étendue, sa complexité et les diverses possibilités d'assemblages dont elle peut faire l'objet. Ainsi, les artistes de cirque exercent leur métier dans une technique – ou une combinaison de plusieurs techniques – de l'une ou de l'autre des cinq grandes familles des arts du cirque (aérienne, manipulation, acrobatie, équilibre, art clownesque), en intégrant des techniques d'autres domaines artistiques (théâtre, danse, musique, etc.). Elles et ils effectuent un ensemble d'activités regroupées en cinq grandes catégories de tâches : la création, l'interprétation, la production, la diffusion ainsi que la gestion de carrière et l'entrepreneuriat. Elles et ils sont essentiellement créateurs, interprètes, ou interprètes-créateurs.

Enfin, ce métier s'inscrit dans trois grands contextes de diffusion, au Québec et à l'étranger : la piste, la scène et la rue.

Les entreprises consultées exigent que les artistes soient créatifs et sensibles, qu'ils fournissent une haute performance technique et possèdent une grande maîtrise de leur art. Pour l'avenir, elles recherchent des artistes de plus en plus polyvalents et capables de travailler en groupe.

L'École nationale de cirque à Montréal est le seul établissement, au Québec et en Amérique du Nord, à offrir une formation supérieure en arts du cirque. Cette formation, d'une durée de trois ans, conduit au diplôme d'études collégiales (DEC) *Arts du cirque*, reconnu par le ministère de l'Éducation.

L'École nationale offre aussi un programme d'études supérieures menant à un diplôme d'établissement (DEE), destiné aux élèves provenant du Canada et de l'étranger. De plus, elle donne des activités de formation préparatoire aux études supérieures, ainsi que des activités de perfectionnement et de loisir.

Globalement, les résultats de l'enquête permettent de constater que le programme *Arts du cirque* conduisant au DEC répond aux attentes des entreprises. Les artistes interrogés se montrent très satisfaits de la formation reçue et ils considèrent que la principale force en ce domaine est la qualité des enseignantes et enseignants. Toutefois, les attentes exprimées pour la formation des artistes de demain ont trait à la recherche d'un nouvel équilibre entre la polyvalence et la spécialisation. Aussi, on signale des besoins de formation pour le travail d'équipe, la gestion de carrière, l'entrepreneuriat, la mise en marché et l'art équestre. De plus, les experts consultés ont insisté sur l'importance de préparer les artistes à s'intégrer dans un spectacle, en interaction avec des partenaires.

Ce programme d'études (DEC) s'inscrit dans un processus de formation continue qui se poursuit tout au long de la vie artistique. En effet, pour être admis à cette formation, les élèves doivent réussir le concours d'entrée. Les personnes formées doivent aussi avoir accès à des ressources facilitant leur intégration professionnelle (par exemple le spectacle de l'École nationale de cirque). Elles ont aussi un besoin récurrent de perfectionnement pour continuer à se développer et à se renouveler sur les plans technique et artistique.

À l'automne 1999, près d'une cinquantaine d'étudiantes et d'étudiants étaient inscrits aux programmes de DEC et de DEE en *Arts du cirque* (29 au DEC et 18 au DEE), nombre limité compte tenu des espaces restreints de l'École nationale. Chaque année, une dizaine de personnes obtiennent leur diplôme et toutes travaillent dans leur domaine d'études. L'offre d'une dizaine d'artistes de cirque formés par année est nettement insuffisante pour répondre à la demande du marché du travail. On constate que l'absence de réseau de formation préparatoire limite le bassin de candidates et de candidats à la formation supérieure.

Les pistes d'action insistent sur l'urgence d'établir au Québec un réseau de formation préparatoire permettant un meilleur accès au programme de DEC en *Arts du cirque*. Les besoins en perfectionnement des artistes doivent également être précisés.

Par ailleurs, on suggère d'évaluer la possibilité de développer et de mettre sur pied des programmes de formation d'enseignantes et d'enseignants et de définir les besoins de formation dans des métiers connexes (conception de décors et de costumes, mise en piste, direction artistique, gérance d'artistes etc.).

Lors de la première rencontre internationale des écoles et des enseignements supérieurs en arts du cirque qui a eu lieu à Paris, en janvier 2000, des enjeux mondiaux de la formation ont été définis. L'accent a été mis sur la mobilité internationale des élèves et des enseignantes et enseignants, sur la qualification de ces derniers, sur la sécurité et sur l'offre de formation continue.

L'ensemble de l'étude fait ressortir le fait que la révision du programme *Arts du cirque* (DEC) doit s'inscrire dans une dynamique de formation continue (formation préparatoire, formation supérieure, perfectionnement) et de coopération internationale.

Enfin, un complément à l'étude décrit le projet de la Cité des arts du cirque ainsi que la sixième grande famille des arts du cirque en émergence au Québec : l'art équestre. Le projet de la Cité des arts du cirque vise à déployer rapidement, au sein d'un pôle culturel majeur, les infrastructures nécessaires pour satisfaire aux besoins de formation, de création, de production et de diffusion du milieu québécois des arts du cirque. Quant à l'art équestre, il fait l'objet d'un intérêt croissant au Québec. Des projets d'envergure comme Les Écuries d'Alexis et Voltige nous incitent à percevoir cette nouvelle forme artistique comme une nouvelle avenue prometteuse qui influera les besoins en main-d'œuvre et en formation dans le domaine du cirque.

Il est suggéré de procéder à une analyse de situation de travail regroupant des artistes des six grandes familles des arts du cirque dans un contexte de polyvalence et ce, en vue d'ajuster le programme actuel *Arts du cirque* (DEC) aux besoins relevés et de le réviser en compétences. De plus, il faudra délimiter les objectifs de cette formation par rapport à ceux de la formation préparatoire et du perfectionnement et examiner différentes possibilités pour faciliter l'intégration professionnelle (alternance travail-études, stage, spectacle annuel, etc.).

INTRODUCTION

En octobre 1999, la Direction générale de la formation professionnelle et technique (DGFPT) du ministère de l'Éducation (MEQ), confiait au Groupe DBSF inc., le mandat de réaliser la présente étude préliminaire qui s'inscrit dans une démarche de révision des programmes du secteur de formation Arts de la scène. L'étude porte sur les arts du cirque.

Les arts du cirque occupent une place croissante dans les activités culturelles, artistiques, éducatives et de loisirs au Québec. Le programme *Arts du cirque* (diplôme d'études collégiales) offert à l'École nationale de cirque à Montréal constitue l'une des principales portes d'entrée sur le marché du travail.

En conformité avec le mandat du MEQ et en concertation avec le ministère de la Culture et des Communications, cette étude vise à déterminer les besoins de formation dans ce domaine. Elle permettra d'ajuster le programme d'études collégiales à l'évolution actuelle de la pratique artistique. De plus, elle fournira les outils et les données nécessaires pour la révision de cette formation selon la méthode dite *des compétences*. En effet, « l'application de ce concept rend possible une meilleure relation entre la formation offerte et les exigences de l'emploi et favorise une analyse plus fine des objets d'apprentissage et de leur évaluation¹. »

La première partie de ce document traite de la fonction de travail artiste de cirque en tant que possibilité d'assemblage de différentes techniques, tâches et contextes de diffusion, ainsi que de la méthodologie de recherche.

Dans la deuxième partie se trouve le portrait général du marché du travail : d'une part, les caractéristiques du cirque au Québec, la problématique liée à son développement et son évolution prévisible et, d'autre part, les données de l'enquête concernant le profil des entreprises et de la main-d'œuvre.

La troisième partie expose les formations en arts du cirque, au Québec et dans quelques autres grandes écoles du monde, et présente des données sur l'effectif étudiant québécois.

L'adéquation entre le marché du travail et la formation est établie dans la quatrième partie, en fonction des principaux constats effectués et des pistes d'action suggérées pour la révision du programme d'études visé.

¹ Présentation de M^{me} Guy-Ann Albert, effectuée à l'atelier *Les pouvoirs publics et la formation*, lors de la première rencontre internationale des écoles et des enseignements supérieurs des arts du cirque, le 28 janvier 2000.

Un complément à l'étude, présenté à l'annexe A, donne des renseignements sur le projet de la Cité des arts du cirque et sur l'émergence d'une nouvelle famille artistique qui vient affecter les besoins en main-d'œuvre et en formation : l'art équestre.

1 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

1.1 Les objectifs

La présente étude préliminaire doit répondre aux objectifs suivants :

1. Déterminer et caractériser le domaine d'activité économique (les pratiques individuelles et entrepreneuriales), son évolution prévisible et son positionnement international;
2. Répertorier les disciplines en arts du cirque, établir les liens avec les fonctions de travail et décrire les tâches et les responsabilités qui y sont associées;
3. Déterminer le bassin actuel des artistes de cirque au Québec en précisant les caractéristiques de ces personnes;
4. Déterminer les profils professionnels exigés pour occuper les emplois d'artistes de cirque;
5. Établir les tendances relatives au besoin quantitatif et au besoin qualitatif de la main-d'œuvre;
6. Décrire les parcours de formation qui existent au secondaire, au collégial et dans les autres réseaux de formation, ainsi que le profil des effectifs étudiants;
7. Fournir l'information et les outils nécessaires pour entreprendre les analyses de situation de travail et la révision du programme d'études visé.

1.2 La délimitation du champ de recherche

L'étude réalisée est un portrait des arts du cirque au Québec. Les artistes joints ont donc un lien avec le Québec, que ce soit en raison de leur origine québécoise ou parce qu'ils ont étudié au Québec. Nous les avons joints tant au Québec, qu'au Canada et à l'étranger.

1.2.1 La fonction de travail à l'étude

La fonction de travail artiste de cirque est caractérisée par son étendue, sa complexité et ses diverses possibilités d'assemblage. Les artistes de cirque exercent leur métier dans une technique – ou une combinaison de plusieurs techniques – de l'une ou de l'autre des cinq grandes familles des arts du cirque (aérienne, manipulation, équilibre, art clownesque, acrobatie), en intégrant des

techniques d'autres domaines artistiques (théâtre, danse, musique, etc.). Ils effectuent un ensemble d'activités regroupées en cinq grandes catégories de tâches : la création, l'interprétation, la production, la diffusion ainsi que la gestion de carrière et l'entrepreneuriat. Ils sont essentiellement créateurs, interprètes ou interprètes-créateurs. Trois grands contextes de diffusion leur sont accessibles, au Québec et à l'étranger, à savoir la piste, la scène et la rue².

Polyvalence et spécialisation

Dans les arts du cirque, la notion de polyvalence s'applique aux artistes de cirque qui sont capables d'intégrer des techniques d'autres domaines artistiques (théâtre, danse, musique, chant) dans la création et l'interprétation d'un numéro ou d'un spectacle. Quant à la spécialisation, elle renvoie à la maîtrise d'une ou de plusieurs techniques des arts du cirque.

1.2.1.1 LES FAMILLES DES ARTS DU CIRQUE³

Les artistes de cirque exercent leur art dans une ou plusieurs des cinq grandes familles suivantes : acrobatie, équilibre, aérienne, manipulation et art clownesque (tableau 1). Une famille des arts du cirque se subdivise en plusieurs disciplines qui comportent elles-mêmes plusieurs techniques. Pour les artistes de cirque, il y a plusieurs possibilités d'assemblage entre les différentes techniques.

Tableau 1 Les cinq grandes familles des arts du cirque

Manipulation	Aérienne	Acrobatie	Équilibre	Art clownesque ⁴
Jonglerie; Antipodisme; Lasso; Bâton du diable; Diabolo; Fouet.	Cadre (aérien, coréen); Élastique; Perche; Corde (lisse simple, lisse double, lisse triple, volante); Trapèze ballant; Trapèze fixe; Trapèze Washington; Anneaux; Sangles; Cerceau; Tissus.	Au sol ou sans accessoires (mains à mains (dynamiques, contorsion); Avec accessoires (cerceau, chaises, échelle, barre russe, balançoire russe, mâts chinois, planche coréenne, planche sautoir, trampoline, bicyclette, icarisme, courroies élastiques).	Sans accessoire (mains à mains (statique), équilibre); Avec accessoires (boule, chaises, échasses, échelle, monocycle, perche, rola-bola, fil de fer, fil mou, corde tendue).	

Source : École nationale de cirque à Montréal

1.2.1.2 LES GRANDES CATÉGORIES DE TÂCHES

² Les artistes de cirque sont intégrés, dans le code 5232 de la Classification nationale des professions (CNP) à la catégorie « Autres artistes du spectacle ».

³ Cinq grandes familles sont décrites dans la présente section. Il en existe une sixième, l'art équestre, décrite dans le complément à l'étude (annexe A).

⁴ Il reste à définir la grande famille Art clownesque.

Les artistes de cirque sont appelés à réaliser, individuellement ou en groupe, les cinq grandes catégories de tâches suivantes :

1. La création,
2. L'interprétation,
3. La production,
4. La diffusion,
5. La gestion de carrière et l'entrepreneurship,

1- La création

La création consiste à concevoir un numéro ou un spectacle où sont intégrées les techniques et la dimension artistique. Ce numéro ou ce spectacle peut être conçu par un ou plusieurs artistes de cirque.

2- L'interprétation

L'artiste de cirque peut être appelé à interpréter un numéro ou un spectacle. Elle ou il le fait à partir de ses connaissances, de ses habiletés et d'un rigoureux entraînement dans les différentes techniques des arts du cirque, mais aussi dans d'autres domaines artistiques (théâtre, chant, danse, musique, etc.). Le plus souvent, cette tâche est exécutée sous la direction d'une metteuse ou d'un metteur en scène ou encore d'une ou d'un chorégraphe.

3- La production

La production correspond à la réalisation d'un numéro ou d'un spectacle, c'est-à-dire les répétitions, le montage du ou des numéros ou spectacles, la chorégraphie, la mise en place et la mise en scène du numéro ou du spectacle. C'est pendant la période de production que les éléments de décor, de musique et d'éclairage sont intégrés au numéro ou au spectacle.

4- La diffusion

La diffusion est la présentation du numéro ou du spectacle devant le public.

5- La gestion de carrière et l'entrepreneurship

La gestion de carrière et l'entrepreneurship sont intégrés à différentes démarches que doit réaliser une ou un artiste de cirque dans le but d'exercer son métier : recherche de financement, mise en marché au Québec et à l'étranger, promotion, négociation de contrats, présentation à des auditions, développement de relations professionnelles et perfectionnement. La gestion de carrière et l'entrepreneurship peuvent se faire de différentes façons, selon que l'artiste de cirque est interprète ou encore créateur et producteur.

1.2.1.3 LES CONTEXTES DE DIFFUSION

Les artistes de cirque travaillent dans trois grands contextes de diffusion, à savoir la piste, la scène et la rue (section 2.3.5).

Les trois grands contextes de diffusion se distinguent principalement par l'espace, le temps et le public. L'espace est défini sur la piste et sur la scène, alors qu'il est improvisé dans la rue. Dans le premier cas, la possibilité d'utiliser de nombreux moyens techniques est grande, alors qu'elle est plutôt limitée dans le deuxième cas. Tout comme l'espace, le moment du spectacle et sa durée sont généralement improvisés dans la rue, alors qu'ils sont définis pour la piste et la scène. Ces deux dimensions (espace et temps) ont une incidence sur le public qui assiste aux spectacles. On remarque que pour la piste et la scène, le public est « spectateur », alors qu'il est presque toujours « partie prenante » au spectacle dans la rue. En effet, il participe et intervient pendant le déroulement de la représentation en adoptant un ou des personnages ou en exécutant une série d'actions. Une autre caractéristique du public est que, dans la rue, il doit être attiré par le spectacle. Autrement dit, les artistes doivent être capables d'accrocher le public, qui n'est ni convié ni nécessairement informé de cet imprévu, et de conserver son attention. Pour la piste et la scène, le public est informé du spectacle puisqu'il doit généralement se procurer des billets pour y assister.

La pratique du métier comme artiste de la rue est le lot de plusieurs artistes de cirque. Mentionnons que ce contexte de diffusion est beaucoup plus fréquent en Europe qu'au Québec compte tenu de la saison estivale qui y est plus longue et de la tradition. Enfin, les artistes de cirque peuvent participer à d'autres types de spectacles, par exemple la comédie musicale.

1.2.2 Le programme d'études

L'analyse du DEC 561.08 *Arts du cirque* vise à apprécier l'adéquation entre le programme d'études, qui constitue l'offre de formation supérieure de l'École nationale de cirque de Montréal, et les besoins de main-d'œuvre en ce domaine.

Ce programme a été implanté en 1996. Deux cohortes d'étudiantes et d'étudiants ont donc accédé au marché du travail avec ce diplôme en main, c'est-à-dire celle de 1999 et celle de 2000. Auparavant, la formation offerte à l'École nationale de cirque menait à un diplôme d'établissement. Ce programme existe toujours pour les étudiantes et étudiants du Canada et de l'étranger.

Par conséquent, les personnes qui ont exprimé leur satisfaction par rapport à la formation offerte (section 3.1.7) l'ont fait non seulement au regard du DEC *Arts du cirque*, mais aussi des autres formations dispensées par l'École nationale de cirque.

1.2.3 Le secteur d'activité

Les arts du cirque sont un des domaines des arts de la scène. Ces derniers sont caractérisés par « la présentation directe, immédiate du produit artistique dont la diffusion n'est pas différée ou saisie par un média. Présenté en direct à un auditoire, le spectacle est vivant : il est la rencontre de l'œuvre, des interprètes et du public⁵. » Cette définition n'exclut pas qu'un artiste puisse se produire au cinéma ou à la télévision.

1.3 La méthodologie

Pour réaliser cette étude, quatre grandes étapes ont été franchies.

Étape 1 : **Cadrage de la démarche et analyse des champs d'activités professionnelles**

Cette étape a permis de saisir le contexte entourant l'exercice du métier d'artiste de cirque. Les principaux enjeux tant de la formation que du travail des artistes de cirque ont été soulevés au cours de deux colloques portant sur les arts du cirque : un premier à Montréal, les 15 et 16 novembre 1999, et un second à Paris, les 28 et 29 janvier 2000. Des entrevues en profondeur ont aussi été menées avec quatre personnes-clés des milieux du travail et de la formation en arts du cirque⁶.

C'est au cours de cette première étape qu'ont été élaborés les deux questionnaires d'entrevue téléphonique permettant de sonder des entreprises et des artistes au regard de la fonction à l'étude⁷. Ces questionnaires ont été approuvés par les personnes suivantes :

- M^{me} Guy-Ann Albert, responsable du secteur de formation *Arts* (arts de la scène) à la Direction générale de la formation professionnelle et technique du MEQ;
- M^{me} Renée Côté, responsable de la formation artistique professionnelle à la Direction du partenariat et de la concertation interministérielle du MCC;
- M. Marc Lalonde, directeur de l'École nationale de cirque;
- M. Jan-Rok Achard, expert-conseil et président d'En Piste.

⁵ MEQ (1996). *Les arts de la scène : un secteur artistique, culturel et économique*, document d'orientation, p. 2.

⁶ Voir la liste des personnes rencontrées, à l'annexe B.

⁷ Le questionnaire d'entrevue pour les entreprises est fourni à l'annexe D et celui pour les artistes de cirque, à l'annexe E.

Étape 2 : Enquête auprès des entreprises

Une enquête téléphonique a ensuite été menée auprès d'entreprises et d'artistes de cirque. Cette enquête a permis de tracer un portrait précis des caractéristiques du marché du travail ainsi que des besoins en main-d'œuvre et en formation.

Étape 3 : Portrait de l'offre de formation

Cette troisième étape consistait à analyser la formation collégiale en arts du cirque en vue de vérifier l'adéquation entre celle-ci et les besoins actuels et futurs du marché du travail. Elle incluait également l'analyse de la problématique d'harmonisation entre la formation collégiale et la formation préparatoire.

Étape 4 : Complément d'étude

À la suite d'une consultation des spécialistes des milieux du travail et de l'éducation sur le rapport d'étude préliminaire, il s'est avéré que deux éléments importants devaient être ajoutés à l'étude. D'une part, il s'agissait de décrire le projet de la Cité des arts du cirque et, d'autre part, de présenter une grande famille des arts du cirque en émergence au Québec : l'art équestre. Le complément d'étude est présenté à l'annexe A. Toutefois, il est important de mentionner que l'art équestre n'a pas été couvert lors de l'enquête auprès des entreprises et des artistes de cirque. Aucun résultat ne peut donc être présenté à ce sujet dans le chapitre 2 portant sur le monde du travail.

1.3.1 La représentativité de l'échantillon

Dix entreprises de cirque et 35 artistes de cirque ont été joints⁸. Parmi les dix entreprises, sept sont québécoises, deux sont françaises et une est américaine. Elles ont été sélectionnées à partir du catalogue d'En Piste (1999) et de l'information obtenue de l'expert-conseil et de l'École nationale de cirque.

Quant aux 35 artistes, ils proviennent du Québec ou ont suivi une formation au Québec dans l'une ou l'autre des cinq grandes familles des arts du cirque. De ce groupe, neuf font partie de la relève (moins de trois années d'expérience) et 26 sont des artistes d'expérience (trois années et plus d'expérience)⁹. L'échantillonnage des artistes de cirque a été établi à partir de diverses sources : les listes d'artistes de cirque fournies par l'École nationale de cirque, le Cirque du Soleil et le Cirque Éloize, les relations de l'expert-conseil et le catalogue d'En Piste (1999).

⁸ On retrouve à l'annexe C les noms des entreprises de cirque qui ont participé à l'étude.

⁹ La représentativité par discipline et la représentativité selon l'expérience constituaient les deux critères pour assurer la diversité et l'exhaustivité de l'information.

Voici la répartition des artistes de cirque qui ont participé à l'étude (selon la principale famille déclarée) :

acrobatie, 10 artistes (2 de la relève et 8 d'expérience);
équilibre, 5 artistes (1 de la relève et 4 d'expérience);
aérienne, 10 artistes (5 de la relève et 5 d'expérience);
manipulation, 4 artistes (1 de la relève et 3 d'expérience);
art clownesque, 6 artistes (6 d'expérience).

2 LE MONDE DU TRAVAIL

2.1 Les arts du cirque

Le cirque est jeune au Québec. C'est au début des années 80 qu'il est né, entraînant dans son sillon la création du Cirque du Soleil (1984) qui connaît aujourd'hui un vif succès international. C'est dans ce contexte et pour répondre aux besoins de main-d'œuvre que l'École nationale de cirque de Montréal a été créée en 1981. Aujourd'hui, quelque 250 artistes de cirque et 25 entreprises et associations composent le cirque québécois.

Au Québec, le cirque est en voie de structuration et doit adopter des stratégies de développement sur plusieurs plans (création, production, diffusion, etc.). Pour ce faire, il a besoin, comme nous le verrons, de financement public, de formatrices et de formateurs, d'un bassin important d'artistes de cirque, d'activités de perfectionnement, etc.

Avant d'entrer au cœur de ce chapitre, mentionnons d'autres facettes de la pratique du métier d'artiste de cirque. La première a trait à la durée de la carrière. Celle-ci dépend de plusieurs facteurs, notamment des exigences physiques de la ou des techniques adoptées par l'artiste et de sa capacité de s'y adonner ou de les modifier sans mettre en danger sa santé et sa sécurité. Il y a aussi des risques d'accidents qui peuvent mettre fin brusquement à une carrière. Cependant, l'artiste de cirque peut réorienter sa carrière. Elle ou il peut aborder d'autres techniques qui tiennent compte de son état et de ses capacités ou choisir d'exercer un autre métier en demeurant dans les arts du cirque, par exemple entraîneuse ou entraîneur, formatrice ou formateur, gestionnaire, régisseuse ou régisseur.

Une autre facette des arts du cirque a trait aux différentes exploitations qu'on en fait. On assiste, depuis quelques années, à l'utilisation des arts du cirque comme un outil d'insertion sociale et comme moyen pour faciliter le développement de la psychomotricité.

2.1.1 Définition du cirque et des principaux courants

Le cirque peut être défini comme un spectacle vivant, la rencontre entre une œuvre, son ou ses artistes et son public. Il suscite la surprise, l'angoisse, le merveilleux, le comique, la liberté par la performance physique et artistique des artistes. Si le cirque utilise des techniques d'autres domaines artistiques, l'inverse est aussi vrai, c'est-à-dire que ces autres domaines utilisent de plus en plus les arts du cirque.

Le « courant traditionnel » a longtemps défini le cirque. D'autres courants se sont depuis imposés, mais le cirque traditionnel demeure. On reconnaît les

entreprises qui s'inscrivent dans ce courant par les principales caractéristiques qui le définissent : la piste circulaire, le chapiteau, la présence d'animaux et la présentation d'une série de numéros, indépendants les uns des autres, liés entre eux par des intermèdes clownesques et musicaux.

Depuis quelques années, des entreprises de cirque ont fait naître un courant qu'il est convenu d'appeler le « nouveau cirque ». Celui-ci se distingue du cirque traditionnel en s'appuyant sur une mise en scène, une histoire et un scénario. L'approche théâtrale, esthétique et créatrice s'apparente au nouveau cirque. L'utilisation de pistes autres que la piste ronde caractérise également ce courant¹⁰.

2.1.2 Le marché des entreprises de cirque québécoises

Au Québec, les entreprises québécoises de cirque créent plus de 3 000 emplois d'une grande diversité; en 1995, ce sera 5 000 emplois (tableau 2). Depuis 1995, les revenus des entreprises de ce secteur connaissent une croissance de 50 % par année. Le Cirque du Soleil, qui a connu un taux de croissance annuel de 75 % au cours des premières années, prévoit une croissance annuelle de 12 % pour les cinq prochaines années. Ce taux est estimé à 30 % pour les compagnies de petite et moyenne taille. Le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize, le Cirque Éos et Zazouski travaillent en permanence au Québec ou à l'étranger. De plus, des projets d'envergure, comme Les Écuries d'Alexis et Voltige sont actuellement en développement¹¹.

Tableau 2 Croissance estimée du nombre d'emplois dans l'industrie du cirque au Québec, 2000 à 2005

	Année 2000	Année 2005
Nombre d'emplois au Cirque du Soleil (national et international)	2 800	4 200
Nombre d'emplois dans les autres entreprises de cirque québécoises	200	800
Total	3 000	5 000

Source : Cirque du Soleil

¹⁰ Conseil économique et social (1998). *Les arts de la piste : une activité fragile entre tradition et innovation*, France : Éditions des journaux officiels, p. 44-48

¹¹ Source : Le *Cirque du Soleil*.

D'autres études¹² confirment l'engouement pour le cirque, au Québec comme ailleurs dans le monde : partout, les marchés se développent et la demande pour les productions de cirque sont en croissance. La possibilité d'intégrer de nouvelles technologies à la création, à la production et à la diffusion de productions de cirque originales positionne favorablement le Québec sur les marchés internationaux. Sans compter que l'École nationale de cirque et les entreprises du secteur créent un climat favorable au développement du milieu des arts du cirque au Québec.

Une étude réalisée pour le Cirque du Soleil, En Piste et l'École nationale de cirque rapporte des données intéressantes qui illustrent bien la croissance de la demande de spectacles de cirque québécois¹³ :

- En Piste traite annuellement une abondante demande en provenance de tous les milieux et de tous les continents. Cette demande a justifié la publication du *Catalogue des arts du cirque et de la rue* (section 2.1.4).
- Le chiffre d'affaires du Cirque du Soleil est passé de 100 à 340 millions de dollars entre 1995 et 1999. Huit spectacles sont en diffusion sur trois continents et le nombre d'employées et employés a franchi le cap des 2 800.
- À l'étranger, la force d'attraction des productions québécoises déborde le seul cadre du Cirque du Soleil. Au cours des dernières années, DynamO Théâtre a attiré 800 000 spectateurs, en majorité aux États-Unis, en Europe et au Japon. Le spectacle *Excentricus* du Cirque Éloïze est en tournée internationale depuis deux ans.

Les entreprises interrogées dans le contexte de notre étude confirment l'intérêt du public pour le cirque puisque toutes, sans exception, envisagent pour les trois prochaines années une croissance des activités, du chiffre d'affaires et du nombre d'artistes de cirque. Le recrutement de ces derniers dépendra des productions qui seront réalisées. En termes quantitatifs, les entreprises interrogées embaucheront entre 2 et 125 artistes par année, ce qui représente une croissance de 15 à 45 % par année. La demande annuelle du Cirque du Soleil atteint de 125 artistes et ce, seulement pour le renouvellement de ce personnel.

Cette croissance est cependant limitée. Les principaux facteurs soulevés sont¹⁴ : le manque de main-d'œuvre qualifiée; le manque de relève; l'absence de moyens financiers pour le renouvellement des productions; le manque

¹² En Piste (1997), *Inventaire des activités et des besoins de formation du milieu des arts du cirque au Québec*, 29 p.

Groupe DBSF (1999). *Bâtir le CQRHC, Diagnostic des ressources humaines du secteur de la culture*, Montréal, 58 p.

¹³ Information tirée d'un document interne fourni par le ministère de la Culture et des Communications.

¹⁴ En Piste (1997), *Inventaire des activités et des besoins de formation du milieu des arts du cirque au Québec*, 29 p.

Groupe DBSF (1999), *Bâtir le CQRHC, Diagnostic des ressources humaines du secteur de la culture*, Montréal, 58 p.

d'équipement, de temps et d'argent pour la recherche et le développement; l'exploitation du cirque par des producteurs privés; la pénétration du marché québécois par des productions étrangères; l'absence d'infrastructures de production et de diffusion; la rareté des expériences de partenariat; la décroissance du financement public; la sous-capitalisation des entreprises de cirque québécoises et l'absence de tradition pour la mobilisation de capital de risque. Mentionnons aussi que les données statistiques sur le cirque se trouvent souvent intégrées à celles portant sur les spectacles de variété ou sur le théâtre.

Bref, le milieu québécois des arts du cirque est actuellement incapable de satisfaire à la demande locale et internationale de spectacles ou de numéros de cirque. L'une des principales causes est l'insuffisance ou la désuétude – voire l'absence – d'infrastructures de formation, de création, de production et de diffusion qui handicapent sa capacité de profiter des occasions qui s'offrent à lui.

2.1.3 Le financement de la création et de la production en arts du cirque au Québec¹⁵

Il existe, au Québec et au Canada, plusieurs organismes apportant un soutien financier dans le domaine des arts et de la culture. Parmi les plus importants se trouvent le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le Conseil des arts du Canada (CAC), la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC), le Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC) et la Financière des entreprises culturelles du Québec (FIDEC), une société en commandite.

Un constat important sur le financement a été soulevé lors du Forum sur les arts du cirque tenu en novembre 1999 à Montréal : au Québec et au Canada, contrairement à la France, le cirque n'est pas reconnu comme un domaine artistique particulier aux fins du financement à la création et à la production. D'ailleurs, le Conseil des arts du Canada, organisme fédéral, ne reconnaît ni ne finance les arts du cirque. Au Québec, les entreprises peuvent par contre compter sur différents programmes, même si aucun n'est dédié spécifiquement au cirque. Une reconnaissance par les différents paliers gouvernementaux est cependant essentielle au développement du cirque puisque, pour relever les défis et continuer de croître, le cirque doit être appuyé tant sur le plan de la recherche, de l'expérimentation, de la création et de la diffusion que sur celui des ressources humaines, financières et techniques.

La SODEC et la FIDEC financent et subventionnent les artistes et les entreprises en fonction des plans d'affaires qui leur sont soumis. Or, tous les artistes n'ont pas les connaissances et les compétences pour produire ce plan d'affaires qui leur permettrait d'obtenir le soutien financier nécessaire.

¹⁵ Le financement de la formation est abordé à la section 3.1.

Rappelons que leur fonction première est de pratiquer, de développer et de mettre en valeur leur art et pourtant, en réalité, ils doivent consacrer une grande partie de leur temps à leur mise en marché (les artistes qui ont répondu à notre étude y consacrent en moyenne 17 % de leur temps (section 2.3.1)). Les artistes déplorent le peu de ressources humaines disponibles et sensibles aux particularités des arts du cirque pour les accompagner dans la réalisation d'un plan d'affaires. Ce faisant, peu de demandes parviennent aux organismes, ce qui ne facilite pas la reconnaissance des arts du cirque comme domaine artistique aux fins du financement.

2.1.4 Le regroupement En Piste

Créé en 1996 et incorporé en 1997, En Piste, le regroupement des professionnelles et professionnels du cirque, réunit 250 artistes et 25 compagnies¹⁶. L'organisme, qui a pignon sur rue à Montréal, a pour mission de promouvoir et de soutenir le développement des arts du cirque, ici et à l'étranger. L'énoncé de la mission d'En Piste se lit comme suit :

Fournir aux artistes, créateurs, entrepreneurs et producteurs ainsi qu'aux formateurs et aux institutions de formation en arts du cirque au Québec, un lieu commun favorisant la réalisation d'initiatives propres à assurer le développement du secteur et ce, dans le respect de l'unicité de chacune des entreprises qui composent le groupe¹⁷.

Cet organisme regroupe des entreprises, des écoles et des artistes. Ceux-ci ont participé, depuis la création d'En Piste, aux travaux visant à faire le point sur l'évolution de la pratique artistique, la position qu'occupent les arts du cirque dans le marché du spectacle et à définir un plan d'action qui permette de structurer plus efficacement le marché. Les réflexions actuelles portent sur cinq axes d'intervention : le financement du cirque, la commercialisation, les infrastructures, le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi et la vie associative.

Afin de promouvoir les artistes et les entreprises de cirque, En Piste a récemment publié le *Catalogue des arts du cirque et de la rue* (1999). Cette première édition, rendue publique lors du Forum tenu les 15 et 16 novembre 1999 à Montréal, a notamment mis en évidence une production majoritairement composée de numéros et de spectacles à *la carte*, et essentiellement dirigée vers le marché et des événements. À titre informatif, on y dénombre 60 numéros individuels et de groupe, 30 entreprises offrant des spectacles ou produisant des événements à *la carte*, quatre écoles et une vingtaine d'entreprises offrant des services de conception, de mise en scène, de chorégraphie, de formation spécialisée, de gestion et de production.

¹⁶ L'information est tirée du *Catalogue des arts du cirque et de la rue*, publié par En Piste, et du site Internet de cet organisme : www.enpiste.qc.ca.

¹⁷ Tiré d'un document interne d'En Piste.

Enfin, En Piste réalise actuellement une étude sur les conditions d'entraînement et de perfectionnement des artistes professionnels en vue d'offrir un accès permanent à la formation continue.

2.2 Les entreprises de cirque

2.2.1 Le profil des dix entreprises interrogées

Les dix entreprises qui ont participé à l'étude proviennent du Québec (7), de la France (2) et des États-Unis (1). Le tableau 3 présente des données sur chacune quant à la ville de résidence, l'année de fondation et d'incorporation, le statut juridique, les secteurs d'activités, le soutien financier (fonctionnement, production, diffusion) et l'adhésion à une association ou à un regroupement.

L'analyse comparative des résultats révèle que la moitié de ces entreprises sont à but non lucratif. Quant au principaux secteurs d'activités, il s'agit des secteurs suivants :

▪ les entreprises	7
▪ le cirque de création	6
▪ l'institutionnel (organismes publics et parapublics)	5
▪ les événements et festivals	5
▪ les tournées	3
▪ la télévision et le cinéma	3
▪ le cabaret	2
▪ le théâtre jeunesse	2
▪ le théâtre	1
▪ les arts de la rue	1
▪ la consultation	1

Certaines des entreprises reçoivent également un soutien financier. Plus précisément :

- Deux des sept entreprises québécoises et les trois entreprises étrangères reçoivent un soutien au fonctionnement;
- Deux des sept entreprises québécoises et deux des trois entreprises étrangères reçoivent un soutien à la production;
- Trois des sept entreprises québécoises et une des trois entreprises étrangères reçoivent un soutien à la diffusion.

Les entreprises québécoises qui reçoivent du soutien au fonctionnement, à la production ou à la diffusion sont le Cirque Éloize, DynamO Théâtre et Théâtre de l'Aubergine.

Enfin, quatre des sept entreprises québécoises participent aux activités d'En Piste.

Tableau 3 Profil des dix entreprises de cirque ayant participé à l'étude

	Cirque du Soleil	Cirque Éloïze	Clown Express	DynamO Théâtre	Productions du piano sauvage	Théâtre L'aubergine	Zazouski	Big Apple Circus	Cirque Plume	Contrepour
Ville	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Outremont	New York (États-Unis)	Besançon (France)	St-Sébastien-d'aigrefeuille (France)
Année de fondation	1984	1991	1985	1981	1990	1974	1990	1977	1983	1992
Incorporation	1985	1993	1985	1981	1990	1979	1990	1977	1984	1996
Statut juridique	Organisme à but lucratif	Organisme à but non lucratif	Organisme à but lucratif	Organisme à but non lucratif	Société action	Organisme à but non lucratif	Coopérative	Organisme à but non lucratif	Organisme à but non lucratif	Association
Secteurs d'activités	Entreprises; cirque de création; télévision et cinéma	Entreprises; cirque de création; événements et festivals	Entreprises; institutionnel	Théâtre jeunesse	Cabaret; entreprises; cirque de création; consultation en arts vivants	Entreprises; institutionnel; cirque de création; événements et festivals; tournées; télévision et cinéma; théâtre jeunesse	Entreprises; institutionnel; événements et festivals; télévision et cinéma	Institutionnel; cirque de création;	Cirque de création; événements et festivals; tournées	Cabaret; entreprises; institutionnel; événements et festivals; tournées; arts de la rue; théâtre
Soutien au fonctionnement	Non	Non	Non	Oui, municipal, provincial et fédéral	Non	Oui, municipal et provincial	Non	Oui, municipal et fédéral	Oui, municipal, département, État	Oui, département
Soutien à la production	Non	Oui, provincial	Non	Non	Non	Oui, municipal	Non	Oui, fédéral à l'occasion	Oui, État	Non
Soutien à la diffusion	Non	Oui, provincial et fédéral	Non	Oui, municipal, provincial et fédéral	Non	Oui de façon cyclique, au provincial et au fédéral	Non	Non	Oui, État	Non
Membre d'une association ou d'un regroupement	En Piste	En Piste	Non	Conseil québécois de théâtre; Maison québécoise du théâtre jeunesse	Non	Maison théâtre Maktej; Production les Gros Beccs; En Piste	En Piste	Non	Syndicat des nouvelles formes des arts du cirque	Non

2.2.2 Le profil des artistes de cirque dans les entreprises consultées

Dans les dix entreprises interrogées se trouvent des artistes de cirque de chacune des familles des arts du cirque (la répartition varie selon les entreprises). Quatre entreprises ont tenu à souligner que leurs artistes sont polyvalents et trois ont déclaré qu'ils et elles effectuent un travail d'animation. Enfin, dans trois entreprises, les artistes des familles « manipulation », « aérienne », « acrobatie » et « équilibre », maîtrisent également l'art clownesque.

Neuf des dix entreprises travaillent avec des artistes de cirque formés dans des écoles reconnues au Québec et à l'étranger (École nationale de cirque à Montréal, Centre national des arts du cirque (France), École supérieure des arts du cirque (Belgique), École de cirque de Moscou et les écoles de Chine sont celles mentionnées). Elles et ils ont reçu une formation dans l'une ou l'autre des techniques de cirque ou autres domaines artistiques (musique, théâtre, danse) ou encore dans les disciplines sportives (gymnastique).

Les artistes de cirque qui ont de l'expérience (trois ans et plus) sont plus nombreux que les artistes de la relève dans les entreprises consultées (de 60 à 100 % d'artistes d'expérience, avec une moyenne de 80 %). Quant à la répartition des artistes selon le sexe, on trouve 60 % d'hommes et 40 % de femmes.

Concernant la provenance des artistes de cirque, il y a lieu de distinguer le Cirque du Soleil, les autres entreprises québécoises et les entreprises étrangères. Dans le cas du Cirque du Soleil, une multinationale, 20 % des artistes viennent du Québec, 5 % des autres provinces canadiennes et 75 % de l'étranger. Pour les entreprises québécoises (excluant le Cirque du Soleil), les artistes de cirque viennent principalement du Québec (80 %) et ensuite de l'étranger (19 %) et des autres provinces canadiennes (1 %). Quant aux trois entreprises étrangères de notre échantillon, les Québécois et les Canadiens représentent respectivement 7 et 1 % de leurs artistes de cirque. Toutes les entreprises québécoises ont déclaré que le bassin d'artistes de cirque québécois est insuffisant. Les trois entreprises étrangères n'étaient pas en mesure de fournir une opinion sur ce sujet.

Les artistes de cirque à l'emploi des entreprises au Québec sont pigistes, pour la très grande majorité. Elles et ils travaillent à temps plein durant la période des spectacles et des tournées. La situation des artistes du Cirque du Soleil et des grandes entreprises étrangères interrogés est différente puisqu'ils et elles ont un statut de salarié et travaillent, en majorité, à temps plein.

Il est intéressant de comparer le statut des artistes de cirque avec celui d'autres corps d'emploi dans les entreprises interrogées. L'analyse comparative des données québécoises révèle que, sauf pour le Cirque du Soleil, les seules

personnes à avoir un statut de salarié (temps plein et temps partiel) sont les directrices et directeurs artistiques et le personnel administratif (comprenant les producteurs et les responsables de la mise en marché). Au Cirque du Soleil, seules les travailleuses et les travailleurs appartenant à la catégorie « autres concepteurs et artistes » ne sont pas salariés. Également, pour les grandes entreprises étrangères interrogées, le personnel est salarié dans la majorité des cas.

2.2.3 Les difficultés rencontrées par les entreprises

Nous avons questionné les entreprises sur sept sources potentielles de difficulté. Voici ce qu'elles ont répondu pour chacune :

1- Trouver des personnes substitués. Remplacer une ou un artiste qui se blesse ou qui quitte est très difficile, voire impossible, car la maîtrise d'un numéro demande parfois des années de travail. L'alternative la plus souvent retenue est de réaménager le spectacle (8 entreprises)¹⁸.

2- Créer de nouveaux numéros. Le manque de temps, d'équipement, d'argent pour le développement et la recherche et le manque de polyvalence chez les artistes rendent difficile la création de numéros. Trouver de nouvelles idées et maîtriser de nouveaux matériaux et équipements tout en s'assurant de la sécurité des artistes soulève des difficultés (4 entreprises).

3- Recruter de nouveaux artistes. La rareté des ressources, la difficulté à recruter des artistes de cirque correspondant à la distribution artistique ou aux besoins du spectacle et qui sont de haut calibre technique, et les salaires élevés demandés par certains artistes rendent difficile l'engagement de nouveaux artistes (6 entreprises).

4- Trouver une metteuse ou un metteur en scène. Le petit nombre de metteuses ou metteurs en scène ayant une expérience dans les arts du cirque et les nombreuses connaissances que ceux-ci doivent avoir quant aux contraintes liées aux différentes disciplines de cirque sont deux sources de difficulté (5 entreprises).

5- Trouver une conceptrice ou un concepteur de décors, de costumes, d'éclairage, etc. Le manque de conceptrices ou concepteurs dans le domaine des arts du cirque est une difficulté qui a été soulevée (3 entreprises).

6- Recruter une entraîneuse ou un entraîneur pour les artistes de cirque. Le manque d'entraîneuses et d'entraîneurs de haut niveau et ayant une sensibilité artistique est la principale difficulté rencontrée (4 entreprises).

¹⁸ À titre indicatif, le Cirque du Soleil doit remplacer annuellement 20 % de ses 500 artistes de cirque, soit 100 personnes. Pour eux, avoir des personnes substitués est une problématique majeure.

7- Disposer d'un lieu pour créer, produire, maintenir ou diffuser une production. Le manque de locaux répondant aux besoins (hauteur, espace, ancrages au sol, équipement adéquat) et le coût de location élevé sont, pour la majorité, la plus grande source de difficulté (6 entreprises).

D'autres difficultés ont aussi été soulevées par l'une ou l'autre des entreprises dont : le manque de financement pour de nouveaux projets, la difficulté à développer les marchés, le financement pour la création et la recherche, le financement pour le cachet des artistes, la difficulté à conserver une équipe d'artistes durant de longues périodes à cause des exigences physiques du métier et de la difficulté à former rapidement des artistes pour répondre aux standards d'un spectacle.

2.2.4 Le recrutement dans les entreprises

Lorsqu'elles recrutent des artistes de cirque, les entreprises le font en fonction de certains critères de sélection :

- La polyvalence (9 entreprises);
- La sensibilité et la créativité artistique (9 entreprises);
- La compatibilité avec le groupe et la capacité à travailler en équipe (sens du collectif) (8 entreprises);
- La performance technique de haut calibre (7 entreprises);
- La spécialisation dans une technique (3 entreprises);
- L'autonomie (3 entreprises);
- Un numéro clef en main (2 entreprises).

Trois entreprises exigent que les artistes de cirque de la relève soient formés dans des écoles de cirque reconnues. L'École nationale de cirque à Montréal, le Centre national des arts du cirque (France), l'école de cirque de Moscou ont la préférence.

Durant l'étape de validation de l'étude, les experts consultés ont insisté sur le fait que les entreprises recherchent des artistes polyvalents, capables de s'intégrer à un spectacle. Pour eux, le fait qu'un artiste possède son propre numéro n'est pas le premier critère d'embauche. Selon certains, le numéro clef en main peut même être une limite lorsqu'il s'agit de travailler collectivement.

Les dix entreprises consultées recrutent des artistes de cirque de diverses façons :

- Elles envoient des communiqués, reçoivent et analysent les curriculum vitæ et les portfolios des artistes (souvent une vidéo) (6 entreprises);
- Elles font passer des auditions (6 entreprises);
- Elles procèdent au repérage d'artistes sur le terrain, lors de festivals et de spectacles (dont les spectacles de fin d'année des écoles de cirque) (5 entreprises);
- Elles utilisent leur réseau de relations (4 entreprises);
- Elles demandent des références aux écoles de cirque (l'École nationale de cirque à Montréal et les autres écoles de formation supérieure à l'étranger) (3 entreprises).

2.3 Les artistes de cirque

Cette section rapporte les résultats de l'enquête téléphonique réalisée auprès des 35 artistes de cirque. Rappelons que notre échantillon se compose de la façon suivante (selon la principale famille déclarée) :

Acrobatie, 10 artistes (2 de la relève et 8 d'expérience);
 Équilibre, 5 artistes (1 de la relève et 4 d'expérience);
 Aérienne, 10 artistes (5 de la relève et 5 d'expérience);
 Manipulation, 4 artistes (1 de la relève et 3 d'expérience);
 Art clownesque, 6 artistes (6 d'expérience).

Parmi les 35 artistes, 10 (29 %) exercent leur métier dans une seule famille des arts du cirque (quatre « acrobatie », trois « aérienne » et trois « art clownesque »). Les autres ont des spécialités dans deux ou même trois autres familles. Parmi les 35 artistes, la moitié se consacre aussi à un travail d'animation.

Outre les arts du cirque, 74 % des artistes font de la danse (12), du théâtre (12), de la musique (10), des arts visuels (peinture, sculpture, dessin, photo) (4) et du chant (3).

2.3.1 L'organisation du travail

Rappelons que les artistes de cirque réalisent un ensemble d'activités regroupées en cinq grandes catégories de tâches : la création, l'interprétation, la production, la diffusion ainsi que la gestion de carrière et l'entrepreneuriat.

Dans le contexte de l'étude, nous nous sommes intéressés au temps consacré par les artistes à certaines activités. Les résultats nous apprennent qu'elles et ils consacrent, en moyenne :

- 26 % à l'entraînement (catégorie de tâches « interprétation »);
- 21 % à la création ou le renouvellement de leur numéro (catégorie de tâches « création »);
- 21 % aux répétitions (catégorie de tâches « production »);
- 17 % à leur mise en marché (catégorie de tâches « gestion de carrière »);

Par ailleurs, elles et ils exercent d'autres activités liées à la conception, au montage et au démontage, à la direction artistique, à la mise en scène et à l'enseignement. Cette dernière activité retient même jusqu'à 30 % de leur temps.

On note toutefois des écarts importants entre le temps consacré à certaines activités par les artistes de la relève ou par ceux d'expérience.

- **La création ou le renouvellement de leur numéro** : les artistes d'expérience y consacrent plus de temps (en moyenne 24 %) que les artistes de la relève (en moyenne 14 %);
- **La mise en marché** : les artistes de la relève y consacrent beaucoup plus de temps (en moyenne 23 % du temps) que les artistes d'expérience (en moyenne 15 % du temps).

Si l'on retient l'ensemble des artistes consultés, on remarque que 43 % font seuls leur mise en marché, que 34% font affaire avec des intermédiaires et que 23% font les deux.

2.3.2 Les numéros

Concernant les numéros comme tels, nous avons demandé aux artistes s'ils avaient un numéro solo, avec un ou des partenaires ou avec un « collectif ». Nous avons obtenu des réponses très variées :

a) un numéro solo	11 (31,4 %)
b) un numéro avec un ou des partenaires	7 (20 %)
c) un numéro avec un « collectif »	3 (8,6 %)
a) et b)	3 (8,6 %)
a) et c)	3 (8,6 %)
b) et c)	2 (5,7 %)
a) b) et c)	6 (17,1 %)

Nous verrons, dans la suite du rapport, que la tendance est aux numéros avec plusieurs artistes.

2.3.3 Le statut des artistes

Le statut des artistes de cirque de notre échantillon est précaire. Si la majorité d'entre eux travaillent à temps plein, ils sont pigistes et donc sans filet social. Voici la répartition des artistes, selon leur statut :

▪ Salarié à temps plein	3	(9 %)
▪ Salarié à temps partiel	5	(14 %)
▪ Contractuels/pigistes à temps plein	19	(54 %)
▪ Contractuels/pigistes à temps partiel	8	(23 %)

2.3.4 La formation acquise

Parmi les 35 artistes de cirque interrogés, 28 ont reçu une formation partielle ou complète dans une école de cirque (27 à l'École nationale de cirque à Montréal et une à l'École de cirque de Québec). Trois des artistes formés à l'École nationale de cirque ont aussi suivi une formation dans une autre école supérieure de cirque.

Pour celles et ceux qui ont été formés à l'École nationale de cirque, la durée moyenne de la formation a été de trois ans et trois mois. Environ 20 % de ces artistes ont fréquenté l'établissement avant l'âge de 18 ans, 65 % entre 18 et 25 ans et 15 % après 25 ans.

Parmi les personnes interrogées, six exercent le métier de clown et se déclarent autodidactes.

2.3.5 Les contextes de diffusion

Comme nous l'avons déjà mentionné, les artistes exercent leur métier dans trois grands contextes de diffusion (la piste, la scène et la rue) dans lesquels on trouve :

▪ les événements et festivals	23
▪ les entreprises (privées)	18
▪ la pratique dans la rue (artiste de la rue)	11
▪ le cabaret	11
▪ l'institutionnel (organismes publics et parapublics)	10
▪ la télévision, le cinéma	8
▪ le théâtre	5
▪ les compagnies de danse	2
▪ les spectacles de variétés	2

Les arts de la rue sont, pour onze artistes de cirque interrogés l'un de leurs principaux contextes de diffusion. Ces personnes (cinq de la famille « art clownesque », trois artistes de la famille « manipulation », deux acrobates, un équilibriste) consacrent environ 40 % de leur temps aux arts de la rue durant la période estivale. Ils travaillent surtout au Québec, en Europe ou aux deux endroits. Ils sont engagés pour des festivals (6), le font de leur propre initiative (1) ou les deux (4).

Un autre aspect important de la pratique est le pays où les artistes travaillent. On constate que les artistes de cirque consultés exercent surtout leur métier en dehors du Québec (en moyenne 70 % à l'étranger). Ils travaillent sur tous les continents : en Amérique (Brésil, Canada, États-Unis, Mexique), en Asie (Chine, Japon) et en Europe (Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, France, Hollande, Irlande, Italie, Suède, Suisse).

Dernier élément : la moitié des artistes de cirque (18) éprouvent des difficultés à trouver ou à avoir accès à des locaux pour s'entraîner et répéter. Selon les techniques, il faut des plafonds hauts, des ancrages au sol et beaucoup d'espace. Les artistes ont aussi mentionné les prix élevés de location et le manque de disponibilité des salles. Quatre artistes nous ont mentionné qu'ils avaient acheté des locaux qu'ils avaient transformés afin de pouvoir s'entraîner.

2.3.6 L'adhésion à une association ou à un regroupement

Cinquante-quatre pour cent des artistes interrogés font partie d'une ou de plusieurs associations ou regroupements. Les principaux organismes mentionnés ont été, par ordre décroissant du nombre d'adhérentes et adhérents, En piste (11 artistes), l'Union des artistes (6 artistes) et l'Association des clowns du Québec (2 artistes).

2.3.7 Les activités de perfectionnement

Activités de perfectionnement au cours des deux dernières années¹⁹

Vingt-cinq artistes de cirque (71 %) déclarent avoir participé à des activités de perfectionnement au cours des deux dernières années. Ces activités ont pris la forme de stages (16 artistes), de cours (8 artistes) ou les deux (1 artiste).

La durée des formations suivies a été très variable. On remarque que les artistes de la famille « art clownesque » n'y ont accordé que quelques heures ou quelques jours; les artistes de la famille « manipulation », en moyenne deux semaines alors que les artistes des familles « acrobatie », « équilibre » et « aérienne » y ont consacré en moyenne six semaines au cours des deux dernières années.

Pour ceux et celles qui déclarent avoir suivi des activités de perfectionnement, on constate qu'ils l'ont fait :

- dans un ou plusieurs domaines artistiques (la danse, le théâtre, la musique et le chant sont le plus souvent mentionnés) (15),
- dans leur discipline (10),
- en art clownesque (4),
- en montage-démontage (2).

Les artistes ont suivi ces formations pour améliorer leurs techniques et faire reculer leurs limites (10), devenir plus polyvalents (8), améliorer ou créer un numéro (4), par intérêt et curiosité (4) et pour travailler de nouveaux mouvements (2). Ces formations étaient offertes tant à Montréal (École nationale de cirque, École de cirque de Verdun, Nœud d'Erseau et autres

¹⁹ Le perfectionnement est fait d'activités d'apprentissage pour les artistes professionnels en exercice.

écoles privées de chant, de danse, de théâtre) qu'à l'étranger (surtout en Europe).

Activités de perfectionnement pour la prochaine année

Vingt artistes de cirque (57 %) prévoient suivre des activités de perfectionnement au cours de la prochaine année. Les besoins se ramènent à des stages (12), à des cours (6) ou à de l'entraînement spécialisé (2). Les activités se situent :

- dans un ou plusieurs domaines artistiques (le théâtre, la danse, la musique et le chant ont la faveur) (12)
- dans leur discipline (10)
- en art clownesque (2).

Les raisons qui motivent le perfectionnement sont l'amélioration de leur technique (10), la polyvalence (6), la curiosité et l'ouverture à de nouveaux horizons (6), l'amélioration d'un numéro ou la création d'un nouveau numéro (3). Les besoins restent à préciser, mais celles et ceux qui envisagent de créer ou renouveler un numéro prévoient un apprentissage de plusieurs mois.

2.3.8 Les facteurs favorisant le lancement et la poursuite de la carrière

Certains facteurs sont déterminants pour lancer la carrière d'artiste de cirque. Les artistes de la relève (9) ont mentionné les cinq facteurs suivants :

Artistes de la relève (9 artistes)

- | | |
|---|---|
| ▪ Le spectacle de l'École où ils ont été formés | 5 |
| ▪ Le portfolio (vidéo) | 5 |
| ▪ La participation à un festival | 4 |
| ▪ La capacité de se vendre | 3 |
| ▪ Des connaissances ou des relations | 3 |

D'autres facteurs sont tout aussi déterminants pour les artistes d'expérience qui souhaitent poursuivre une carrière, principalement :

Artistes d'expérience (26 artistes)

- | | |
|--|----|
| ▪ Le plaisir et la passion pour le métier et le style de vie | 10 |
| ▪ Le perfectionnement et les stages | 5 |
| ▪ La création de nouveaux numéros | 5 |
| ▪ La recherche et la création | 5 |
| ▪ Le lieu d'échange avec le milieu | 4 |
| ▪ La détermination | 4 |
| ▪ Les tournées à l'étranger | 4 |

- La rencontre avec d'autres disciplines 3
- La gymnastique 3

Nous avons demandé à tous les artistes de cirque de choisir, parmi neuf possibilités, les trois principaux facteurs nécessaires, selon eux, à l'exercice de leur métier. Les principaux choix effectués ont été les suivantes, par ordre décroissant d'importance.

- Le numéro clef en main 18
- La créativité ou la sensibilité artistique 16
- La polyvalence 16
- La capacité à se vendre 16
- L'autonomie 14
- L'audace et la témérité 13
- La capacité à travailler en équipe 8
- La spécialité dans une discipline 3

2.3.9 Le profil des artistes de cirque de demain

Interrogés sur le profil des artistes de cirque de demain, les entreprises et les artistes de cirque ont mentionné que la haute performance technique, la créativité et la sensibilité artistique se maintiendront comme critères affirmés. On recherchera aussi des artistes de plus en plus polyvalents, capables de travailler en équipe et de s'intégrer à des spectacles, en interaction avec des partenaires. Rappelons que la polyvalence se traduit par la maîtrise de techniques d'autres domaines artistiques (le théâtre, la danse et la musique sont le plus souvent nommés).

Ajoutons que les arts du cirque profitent de tous les nouveaux moyens techniques modernes pour la création de spectacle (on pense par exemple au multimédia, à la conception de décor assistée par ordinateur, à l'utilisation de la vidéo, aux nouvelles techniques scénographiques). Le recours à ces moyens, les numéros de très haut calibre, la créativité et la sensibilité artistique sont tous des ingrédients qui permettent aux entreprises de cirque de développer leurs particularités et de se tailler une place sur le marché.

2.4 Les principaux constats sur le monde du travail

- Le cirque est en pleine croissance, au Québec comme partout dans le monde. Au Québec, on compte quelque 250 artistes de cirque, 25 entreprises et une association. Cette croissance est toutefois limitée par une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.
- La fonction de travail artiste de cirque est étendue, complexe et est constituée de différents assemblages. Les artistes de cirque exercent leur métier dans une technique – ou une combinaison de plusieurs techniques –

d'une ou l'autre des cinq grandes familles des arts du cirque (aérienne, manipulation, équilibre, art clownesque, acrobatie).

- Les artistes de cirque sont appelés à conduire plusieurs activités regroupées en cinq grandes catégories de tâches : la création, l'interprétation, la production, la diffusion ainsi que la gestion de carrière et l'entrepreneurship. Précisons qu'ils sont essentiellement créateurs, interprètes ou créateurs-interprètes. Le temps consacré à diverses activités peut varier d'une personne à l'autre, mais en moyenne, les artistes interrogés consacrent 26 % de leur temps à l'entraînement, 21 % à la création ou au renouvellement de leur numéro, 21 % aux répétitions, 17 % à leur mise en marché et le reste à d'autres activités professionnelles comme la conception, le montage et le démontage, la direction artistique, la mise en scène et l'enseignement.
- Elles et ils exercent leur art dans trois grands contextes de diffusion : la scène, la piste et la rue.
- Les artistes de cirque québécois travaillent tant ici qu'à l'étranger. Dans l'enquête auprès d'entreprises, on apprend qu'il y a 20 % d'artistes de cirque québécois au Cirque du Soleil, 80 % d'artistes québécois dans les autres entreprises du Québec et 7 % dans les entreprises étrangères interrogées. Neuf des dix entreprises ont à leur emploi des artistes formés dans des écoles de cirque reconnues au Québec et à l'étranger. Quant aux artistes de notre échantillon, 77 % ont suivi une formation à l'École nationale de cirque à Montréal.
- Les spectacles de l'école et le portfolio contribuent de façon importante à faire connaître les artistes de la relève. Quant aux artistes d'expérience, le plaisir et la passion pour le métier, le style de vie, le perfectionnement, la création de nouveaux numéros, ainsi que la recherche et la création ont été déterminants dans la poursuite de leur carrière.
- Près des trois quarts des artistes déclarent avoir suivi des activités de perfectionnement au cours des deux dernières années et près de 60 % prévoient en suivre dans la prochaine année. Les activités prennent la forme de stages et de cours dans les familles des arts du cirque ou dans d'autres domaines artistiques. Les principaux objectifs de ces activités sont de se perfectionner et de devenir plus polyvalents.
- Selon les artistes, le numéro clef en main, la capacité de se vendre, l'autonomie, l'audace et la témérité sont des facteurs qui facilitent l'exercice du métier.

- Les entreprises consultées exigent que les artistes fournissent une haute performance technique, qu'elles et ils maîtrisent leur art et soient créatifs et sensibles. Pour l'avenir, elles rechercheront des artistes de plus en plus polyvalents, capables de travailler en groupe et de s'intégrer dans des spectacles, en interaction avec des partenaires.

3 LE MONDE DE L'ÉDUCATION

Dans ce chapitre, nous présentons les programmes de formation offerts au Québec, ainsi que les cursus adoptés en France, en Belgique et au Royaume-Uni.

Au Québec, le programme d'études collégiales (DEC) *Arts du cirque* est le seul programme qui prépare à l'exercice de la fonction de travail d'artiste de cirque. Cette formation supérieure s'inscrit dans un processus de formation continue, puisque les candidates et candidats doivent faire la démonstration de leurs acquis pour réussir le concours d'entrée, à leur sortie du programme, ils doivent intégrer le marché du travail et suivre de nombreuses activités de perfectionnement tout au long de leur carrière.

3.1 L'école nationale de cirque (Montréal)

L'École nationale de cirque est un établissement privé d'enseignement, sans but lucratif, qui relève de la Loi sur l'enseignement privé. Sa mission, unique en Amérique du Nord, est de former des artistes complets dans le secteur des arts du cirque. Fondée en 1981, elle a acquis une réputation internationale et est même considérée comme l'une des meilleures écoles au monde.

Outre la formation supérieure menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales en *Arts du cirque* (présenté à la section 3.1.2) ou à un diplôme d'établissement, l'École nationale de cirque offre trois autres types d'activités en arts du cirque : les activités de loisirs, les activités de formation préparatoire à la formation supérieure et le perfectionnement. Nous les décrivons brièvement.

Les activités de loisirs

Dans le but de faire découvrir les arts du cirque aux jeunes de 9 à 17 ans, l'École offre des activités récréatives à plus d'une centaine de participantes et participants.

Les activités de formation préparatoire à la formation supérieure (au DEC Arts du cirque)

L'École nationale de cirque offre des activités en arts du cirque à des personnes intéressées à faire une carrière dans ce domaine. Ces activités sont offertes à raison de 12 à 16 heures par semaine ou, de manière plus intensive, à raison de deux jours et demi par semaine. Pour certains, ces activités s'inscrivent dans le cadre du programme *Cirque et études secondaires* permettant d'obtenir le diplôme d'études secondaires (DES), tout en poursuivant une formation en arts du cirque.

Le perfectionnement

Les activités de perfectionnement s'adressent à l'artiste de cirque qui a passé au moins un an sur le marché du travail et qui désire élargir le spectre de ses possibilités techniques et artistiques, ou améliorer sa prestation.

3.1.1 Le financement de l'École nationale de cirque

L'École nationale de cirque est subventionnée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, depuis 1986, et par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), depuis 1995. De plus, elle reçoit des subventions de Patrimoine Canada, étant donné sa mission pancanadienne. En 1999-2000, la contribution de l'État correspondait à 73 % de ses revenus, soit 61 % du gouvernement provincial et 12 % du gouvernement fédéral.

Les allocations que l'École nationale de cirque reçoit du MEQ concernent le programme *Arts du cirque* conduisant au marché du travail. Elles sont essentiellement en relation avec sa mission première, soit la formation des étudiantes et étudiants. Cet établissement étant privé, l'enveloppe correspond environ à 60 % de ce qui est accordé à un établissement public. Mentionnons que des prêts et bourses sont offerts par le MEQ à celles et ceux qui répondent aux exigences. De plus, l'École nationale tente de mettre en place un programme spécial de bourses pour faciliter l'accès aux études collégiales. En 1999-2000, des frais de scolarité de 2 800 \$ par année étaient exigés pour les étudiantes et étudiants québécois, et de 4 100 \$ pour les personnes qui proviennent du Canada et de l'étranger.

Le ministère de la Culture et des Communications subventionne l'École nationale de cirque pour son fonctionnement de base, son développement, son rayonnement international et ses activités de perfectionnement. L'École est aussi admissible à un programme d'aide pour les équipements culturels (construction, rénovation ou mise aux normes du bâtiment).

En 1997, la signature d'un protocole d'entente entre le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de l'Éducation est venue renforcer les mécanismes de collaboration et d'harmonisation qui visent à accentuer la complémentarité des intervenants du secteur culturel et de l'éducation dans le domaine de la formation.

De plus, le ministère de la Solidarité sociale, Emploi-Québec, le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) ont conjointement élaboré une stratégie de développement des ressources humaines en culture. Cette stratégie est susceptible d'avoir des retombées pour les arts du cirque. Elle vise la consolidation et le développement des emplois, l'accès à la formation continue et l'amélioration de la connaissance du marché de travail culturel.

3.1.2 La formation collégiale

Les caractéristiques de l'enseignement collégial québécois

Au Québec, seul l'enseignement collégial offre, en arts du cirque, un programme de formation reconnu. Cette formation supérieure se situe entre la scolarité obligatoire primaire et secondaire et l'université. L'élève termine habituellement ses études secondaires à l'âge de 17 ou 18 ans et achève ses études collégiales entre 19 et 21 ans.

Le diplôme d'études collégiales Arts du cirque

La formation offerte par l'École nationale de cirque à Montréal s'inscrit dans la filière de formation technique et conduit au DEC, en *Arts du cirque*. Il comporte l'équivalent d'une année de formation générale obligatoire (langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie et éducation physique) et deux années de formation spécifique aux arts du cirque (techniques de base, initiation et spécialisation), réparties sur six sessions. Pour y être admis, les candidates et candidats doivent réussir le concours d'entrée exigé par l'établissement. Les étudiantes et étudiants qui ont obtenu leur diplôme ont la possibilité de poursuivre la création ou la production d'un numéro pendant une ou deux sessions supplémentaires. Mentionnons qu'au cours de leur formation, les étudiantes et étudiants consacrent six semaines supplémentaires par année à la réalisation d'un spectacle de fin d'année. Ces heures supplémentaires s'ajoutent à celles requises pour l'obtention d'un DEC.

Le diplôme d'établissement

Les élèves provenant du Canada ou de l'étranger peuvent quant à eux s'inscrire au programme conduisant à un diplôme d'études décerné par l'École nationale de cirque (DEE). Ce programme de l'enseignement collégial, réparti sur trois ans, comporte surtout des périodes de formation spécialisée en arts du cirque. Les étudiantes et étudiants doivent également réussir le concours d'entrée pour y être admis.

La démarche artistique de l'École nationale de cirque

L'orientation artistique fondamentale de l'École nationale de cirque, un artiste de cirque est un interprète ou un créateur et la technique est un outil qui permet de communiquer une émotion, ou une idée et d'exprimer sa sensibilité.

Préalablement à ce jeu d'interprète, l'élève doit créer son numéro, à savoir élaborer les mouvements, établir les enchaînements, choisir ou faire composer la musique d'accompagnement, etc. Pour ce faire, des cours de danse, de jeu, de musique et de rythmique lui fournissent des outils pour baliser la démarche artistique qui lui est propre et pour lui permettre d'effectuer ses propres choix artistiques. Seul ou seule interprète de sa propre création, l'artiste propose ainsi

un numéro de cirque comme une œuvre pouvant se défendre seule ou s'intégrer à une œuvre plus globale.

3.1.3 Les inscriptions et l'évolution des effectifs

La capacité d'accueil actuelle de l'École nationale est limitée, notamment à cause de l'exiguïté des lieux physiques. Cette situation restreint le nombre d'inscriptions possibles par année à ce programme. Le tableau 4 présente le nombre d'inscriptions aux programmes d'études supérieures en *Arts du cirque* conduisant au DEC et au DEE, de 1997-1998 à 1999-2000 (automne).

Tableau 4 Inscriptions au DEC et au DEE *Arts du cirque*

		1997-1998	1999-2000
DEC	1 ^{re} année	7	15
	2 ^e année	9	11
	3 ^e année	3	3
DEE	1 ^{re} année	7	5
	2 ^e année	3	9
	3 ^e année	4	4
Total		33	47

3.1.4 Le diplôme et le placement

Le DEC *Arts du cirque* ayant été implanté en 1996, deux cohortes d'étudiantes et d'étudiants ont obtenu ce diplôme. Plus précisément, on comptait sept personnes diplômées du DEC *Arts du cirque* en 1999 et quatre en 2000. Dans les autres programmes de l'établissement, six personnes ont terminé leur formation en 1999 et six en 2000. En tout, ce sont 13 personnes qui ont accédé au marché du travail avec une formation complétée à l'École nationale de cirque en 1999, et 10 en 2000. Toutes ont trouvé un emploi dans leur domaine d'études à leur sortie.

3.1.5 Les considérations à propos de la formation collégiale

Rappelons qu'au Québec, la durée de la formation menant au diplôme collégial en *Arts du cirque* est de trois ans. En plus, les étudiantes et étudiants consacrent six semaines par année à la préparation d'un spectacle de fin d'année.

Le programme *Arts du cirque* doit être souple pour tenir compte de la particularité de chacune des techniques et des caractéristiques des personnes. L'École nationale de cirque doit s'adapter à des parcours d'apprentissage fort variés et à certaines techniques des arts du cirque plus complexes qui nécessitent une meilleure préparation. Les étudiantes et étudiants n'arrivent pas tous à l'École avec le même niveau de formation technique et artistique. Or, répondre à la diversité des parcours n'est pas toujours facile, ni même

possible, à l'intérieur d'un programme de trois ans surtout qu'au Québec, il n'existe pas de réseau de formation préparatoire aux études supérieures en arts du cirque.

3.1.6 Les principales attentes des entreprises à l'égard de la formation

Au cours de l'enquête téléphonique, nous avons invité les entreprises à nous exprimer leurs attentes par rapport à la formation. Nous avons regroupé ces attentes sous sept grands thèmes.

Le programme Arts du cirque (DEC)

- Développer des artistes créateurs (6).
- Donner une formation dans d'autres domaines artistiques (théâtre, danse, chant, musique, etc.) pour augmenter la polyvalence (6).
- Offrir une formation dans les métiers connexes (régie, mise en scène, direction artistique) (3).
- Former des artistes de cirque autonomes (2).
- Développer l'art clownesque (il manque de bons clowns) (2).
- Développer plus de numéros collectifs (1).
- Donner un cours sur l'entrepreneuriat et la mise en marché (1).

Pour l'essentiel, on remarque que les attentes exprimées par les entreprises sont déjà prises en compte dans le programme actuel de l'École nationale de cirque. On peut penser qu'il faut les accentuer. Par ailleurs, les spécialistes du marché du travail consultés sur le rapport d'étude préliminaire ont insisté sur l'importance de mieux préparer les étudiantes et les étudiants à entrer dans un spectacle, ce qui exige qu'ils soient polyvalents, capables de travailler en groupe et moins centrés sur leur numéro clef en main.

La mobilité des étudiantes et étudiants

- Permettre aux étudiantes et étudiants de faire des stages dans d'autres pays (1).
- Favoriser les accords internationaux entre les écoles supérieures de cirque pour offrir la possibilité aux artistes de cirque d'étudier dans une école qui corresponde à leur sensibilité d'artiste (1).

La formation de formatrices et formateurs

- Développer la formation de formatrices et de formateurs (3).

La mobilité des formatrices et formateurs

- Développer un partenariat avec les autres écoles supérieures en arts du cirque et avec les entreprises de cirque pour favoriser l'échange de formatrices et de formateurs (1).

Les infrastructures

- Louer les locaux aux artistes de cirque pour leur permettre de s'entraîner, de se renouveler (1).

L'intégration et le maintien en emploi

- Permettre aux étudiantes et étudiants d'acquérir de l'expérience sur le marché du travail en organisant, par exemple, des mini-cirques et en créant de petits spectacles qui pourraient être présentés sous un chapiteau, durant l'été (1).

Le perfectionnement

- Offrir du perfectionnement. L'École nationale de cirque a un rôle à jouer dans l'organisation de la formation continue des artistes de cirque (1).

3.1.7 La satisfaction et les principales suggestions à l'égard de la formation à l'École nationale de cirque

Nous avons demandé aux artistes de cirque formés à l'École nationale d'évaluer leur degré de satisfaction, d'énumérer les principales forces de la formation et d'apporter des suggestions pour l'améliorer. Comme le DEC a été implanté en 1996 et qu'une seule cohorte a obtenu ce diplôme, elles et ils ont répondu par rapport à l'une ou l'autre des formations offertes par l'établissement.

Évaluation de la formation reçue au regard de l'exercice du métier d'artiste de cirque (26 des 27 artistes ont répondu à la question sur la satisfaction)

- Très satisfaisante : 69 %
- Satisfaisante : 31 %
- Insatisfaisante : 0 %

Principales forces de la formation

- Les professeurs de qualité (15);
- La polyvalence (9);
- L'encadrement (6);
- L'équipement (6);
- Le contexte d'apprentissage (bonne atmosphère, lieu inspirant) (6);
- Le haut niveau technique (5);
- La formation personnalisée (2);
- La possibilité d'avoir une année de perfectionnement (1).

Suggestions pour améliorer la formation

Le programme Arts du cirque (DEC)

- Augmenter la proportion d'heures consacrées aux différentes techniques du cirque et diminuer les heures de formation théorique (6).
- Avoir de la formation sur l'entrepreneuriat et la mise en marché (4).
- Développer encore plus la créativité (3).
- Apprendre aux étudiantes et étudiants à être autonomes (2).
- Mieux s'adapter aux besoins et aux capacités de chacun (2).
- Favoriser la création de numéros collectifs. Actuellement, la formation est trop axée sur la création de numéros individuels (1).
- Considérer que certaines spécialités demandent plus d'heures d'entraînement (1).

La mobilité des étudiantes et étudiants

- Établir des partenariats avec d'autres écoles de cirque, ce qui permettrait de faire une partie de la formation dans une autre école supérieure (1).

Les infrastructures

- Permettre aux anciens étudiants et étudiantes de louer les locaux à tarif réduit pour pouvoir s'entraîner ou aider ces personnes à trouver des locaux (2).

L'intégration et le maintien en emploi

- Favoriser les relations avec le marché du travail et l'intégration à ce marché : 1° en offrant la possibilité de faire des spectacles, de présenter son numéro, de réaliser une mini-tournée avec le spectacle de fin d'année; 2° en acceptant que des étudiantes et étudiants prennent des contrats durant leurs études (8).
- S'ouvrir sur le marché international (il n'y a pas seulement le Cirque du Soleil) (4).

3.2 Les écoles de loisirs

Deux écoles de loisirs offrent des activités de cirque au Québec. Il s'agit de l'École de cirque de Québec et de l'École de cirque de Verdun que nous présentons brièvement dans les sections suivantes.

3.2.1 L'École de cirque de Québec

L'École de cirque de Québec est un établissement qui offre des activités de loisirs, d'entraînement et de perfectionnement. Créée en 1992 et incorporée en 1995, elle propose deux cheminements. Le premier constitue une initiation aux arts du cirque et s'adresse aux enfants de 4 ans et plus et aux adultes. L'objectif est de leur faire découvrir les différentes facettes des arts du cirque par le jeu. Quelque 350 personnes sont inscrites à ces activités.

Le deuxième cheminement est fait d'activités destinées à des adolescents et à des adultes. L'objectif visé est l'entraînement dans les différentes familles des arts du cirque. Les étudiantes et étudiants sont encadrés par une équipe de formatrices et de formateurs et d'entraîneuses et d'entraîneurs et ont l'occasion d'expérimenter et de développer leurs habiletés et leur créativité dans l'une ou l'autre des techniques. En tout, une trentaine de personnes suivent ces activités.

3.2.2 L'École de cirque de Verdun

L'École de cirque de Verdun, tout comme l'École de cirque de Québec, exploite le domaine récréatif. Elle offre 36 semaines de cours par année réparties sur les sessions d'automne, d'hiver et d'été.

Une douzaine de formatrices et de formateurs enseignent aux quelque 200 personnes qui s'inscrivent aux différents cours de l'organisme. Ces cours s'adressent tant aux enfants (à partir de 3 ans) qu'aux adolescents et aux adultes. Toutes les familles des arts du cirque y sont enseignées, notamment les techniques suivantes : trampoline, trapèze, mains à mains, jonglerie, contorsion et jeu clownesque.

En général, les cours sont offerts à raison de 90 ou de 120 minutes par semaine. Les adolescents et les adultes intéressés à faire carrière en arts du cirque ou à se préparer au concours d'entrée de l'École nationale de cirque à Montréal peuvent s'inscrire à plus d'un cours pour intensifier leur entraînement.

À l'École de cirque de Verdun, les artistes d'expérience ont l'opportunité de retenir les services des entraîneuses et entraîneurs de l'école et même de louer les lieux pour pratiquer leur art.

L'École de cirque de Verdun est très impliquée dans la communauté. Par exemple, elle offre de nombreuses journées d'initiation aux arts du cirque à des élèves du primaire et à des groupes d'enfants en garderie. L'an dernier, ce sont plus de 9 000 enfants qui ont eu l'occasion de participer à l'une ou l'autre de ces journées. Non seulement l'École est-elle impliquée dans sa communauté, mais elle offre aussi des activités de formation aux municipalités de la grande région de Montréal qui lui en font la demande. Mentionnons aussi sa participation au programme pour jeunes décrocheurs à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) dans lequel elle offre des activités de formation en arts du cirque.

3.3 Les enjeux mondiaux de la formation en arts du cirque

Une première rencontre internationale des écoles et des enseignements supérieurs a eu lieu à Paris les 28 et 29 janvier 2000. À l'occasion de cette rencontre, plusieurs thèmes relatifs à la formation ont fait l'objet de discussions, de débats et de propositions. Parmi eux, six retiennent notre attention : la mobilité des étudiantes et étudiants, la qualification des formatrices et formateurs, la mobilité de formatrices et formateurs, la sécurité dans l'enseignement, l'intégration et le maintien en emploi ainsi que le perfectionnement²⁰.

La mobilité des étudiantes et étudiants

Le cirque se positionne sur le marché international. Par définition, les artistes de cirque sont des nomades puisque les frontières n'existent pas ou presque dans les arts du cirque. Selon les intervenantes et intervenants du milieu, il serait important de retrouver ce nomadisme dans la formation en permettant aux étudiantes et étudiants de fréquenter plus d'une institution au cours de leurs études. Des alliances entre les écoles supérieures en arts du cirque faciliteraient les échanges internationaux et favoriseraient la reconnaissance des équivalences. Par exemple, un acrobate pourrait suivre une partie de sa formation à l'École nationale de cirque à Montréal et l'autre partie à l'École supérieure des arts du cirque (Belgique).

La qualification des formatrices et formateurs

On observe une pénurie de formatrices et formateurs qualifiés dans les arts du cirque dans le monde entier. Actuellement, peu de programmes de formation préparent une relève. Il n'existe pas non plus de moyens pour aider les artistes de cirque qui le désirent (à la suite d'un accident, à la fin d'une carrière comme artiste ou par intérêt) à réorienter leur carrière dans l'enseignement.

²⁰ L'information est essentiellement tirée d'un document préparé par M. Jan-Rok Achard à l'occasion de la rencontre internationale des écoles et des enseignements supérieurs des arts du cirque tenue à Paris, en janvier 2000.

La mobilité des formatrices et formateurs

Compte tenu du manque de formatrices et formateurs, les écoles supérieures de cirque auraient avantage, selon les intervenantes et intervenants du milieu, à se concerter et à conclure des ententes favorisant la mobilité (stages, échanges entre établissements, etc.) des formatrices et formateurs. Ces échanges ne pourraient que bénéficier aux écoles et aux futurs artistes de cirque.

La sécurité dans l'enseignement

Dans certains pays, la formation dans les arts du cirque est offerte à de très jeunes enfants comme à des adultes qui pratiquent des activités de cirque comme loisir. Présentement, il n'existe aucune règle ou norme concernant les conditions de sécurité (équipement, matériel, hygiène, premiers soins, structures et infrastructures) qui doivent être respectées par ceux et celles qui offrent de la formation dans les arts du cirque. À ce chapitre, la France fait exception puisque la qualité dans l'enseignement des arts du cirque (comprenant le volet sécurité) a fait l'objet d'une charte.

Cette charte a pour mission de donner un cadre précis et reconnaissable au paysage des écoles, des ateliers ou de tout autre lieu de pratiques des arts du cirque ainsi que dans les activités de loisirs en définissant des principes qui garantissent une pratique offrant le maximum de sécurité²¹.

L'intégration et le maintien en emploi

Les écoles supérieures offrent différents moyens favorisant la transition entre l'école et le marché du travail, par exemple la mise sur pied de compagnies ou la création de numéros clef en main. Ces moyens, quels qu'ils soient, facilitent l'insertion des artistes sur le marché du travail et leur maintien en emploi (entraînement).

Le perfectionnement

Une fois sortis de l'École nationale, ou après quelques années à pratiquer leur art, les artistes de cirque ont besoin de se perfectionner, de renouveler leur numéro et de développer d'autres expressions artistiques (danse, musique, théâtre, etc.). En arts du cirque, il y a un besoin continu de perfectionnement.

²¹ Information tirée du site Internet d'Hors les murs, www.horslesmurs.asso.fr/piste/actu/formation.html

3.4 La formation à l'étranger

3.4.1 France

Il existe, en France, quelque 300 écoles de cirque de loisirs subventionnées par les villes ou les départements où elles sont situées. Ces écoles de loisirs ont connu une croissance rapide, passant de 33 à environ 500 sur une période de 11 ans. Une centaine d'entre elles ont reçu l'agrément de la Fédération française des écoles de cirque (FFEC). Cet agrément permet d'assurer au public que les écoles intègrent des exigences en matière de santé (garantir à long terme le respect du potentiel physique de chacun), de sécurité (connaissances techniques pour le choix, l'utilisation et l'entretien du matériel), de pédagogie (accompagner l'évolution de l'individu, en respectant de la législation en vigueur), de formation (compétences spécifiques des intervenants, validées par le diplôme fédéral Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque (BIAC)). Ces agréments sont de trois niveaux :

Niveau I : Ateliers de découverte des arts du cirque de durées variables, fonctionnement en discontinu;

Niveau II : Centres d'initiation aux arts du cirque pour la pratique amateur, fonctionnement en continu;

Niveau III : Écoles préparatoires aux métiers des arts du cirque (enseignants des arts du cirque, artistes de cirque)²².

Les écoles de niveau III, au nombre de cinq en France, sont des écoles préparatoires. Créées il y a à peine 4 ou 5 ans, elles sont subventionnées par le ministère de la Culture et les municipalités. C'est par cette filière que doivent passer les personnes intéressées par le métier d'artiste de cirque. Ces écoles préparent aux concours d'entrée de l'École nationale de cirque de Rosny, le 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur. Chaque école élabore son propre programme, mais le Centre national des arts du cirque (CNAC) assure l'animation de cette filière pour des fins d'harmonisation.

L'École nationale de cirque de Rosny-sous-bois²³, subventionnée par le ministère de la Culture, a été créée en 1982. On y entre après avoir réussi un concours d'une durée de 15 jours. La formation du 1^{er} cycle est de deux ans et elle est sanctionnée par le Brevet Artistique des Techniques du cirque. Ce diplôme est reconnu par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale. Plus d'une trentaine d'étudiantes et d'étudiants âgés de 16 à 24 ans suivent ces deux années de formation (2 900 heures) au cours desquelles on privilégie l'enseignement des bases en acrobatie, en danse, en jeu d'acteur, en musique et en techniques de cirque. La formation reçue à l'École nationale de cirque de Rosny-sous-bois prépare au concours d'entrée du Centre national des arts du Cirque (CNAC), le deuxième cycle d'enseignement supérieur.

²² Centre national des arts du cirque (1999). *Guide de l'étudiant*, p. 192.

²³ Centre national des arts du cirque (1999). *Guide de l'étudiant*, p. 132.

Le Centre national des arts du cirque (CNAC)

Les élèves qui ont réussi le premier cycle doivent réussir un concours d'une durée de quinze jours pour être admis au deuxième cycle : le CNAC, situé à Châlon-en-Champagne. Cet établissement, qui relève également du ministère de la Culture, a été créé en 1985. La formation offerte s'articule autour de trois axes : la formation technique et artistique spécifique de cirque, la formation générale, artistique et culturelle ainsi que la pratique des activités d'ensemble. La durée de la formation est de deux ans (3000 heures) et conduit au Diplôme des Métiers des Arts du Cirque de niveau III délivré par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale.

À la fin de ce cursus, les élèves bénéficient d'une année d'insertion professionnelle et ce, grâce au soutien de la région Champagne-Ardenne. Cette année d'insertion professionnelle est constituée d'une tournée sous chapiteau (principalement en Champagne-Ardenne), de leur spectacle de promotion (spectacle de fin d'études) et d'un complément de formation. Ce cirque itinérant est une véritable compagnie. D'ailleurs, les étudiantes et étudiants, qui ont un statut de professionnel, reçoivent une rémunération tout au long de cette année d'insertion. En plus de participer à cette tournée, elles et ils peuvent bénéficier des infrastructures du CNAC pour mettre au point et répéter de nouveaux projets, chercher des emplois dans d'autres productions en dehors des périodes de répétitions et de spectacles.

La formation offerte au cours de ces cinq années (deux années à l'École nationale de cirque de Rosny, deux années au CNAC et une année d'insertion professionnelle) est polyvalente, tant au point de vue artistique que technique. La formation reçue permet aux étudiants de faire face à un grand créateur contemporain (qu'il soit du milieu de la danse, du théâtre, de la musique ou des arts plastiques), d'entrer dans son univers, de servir son œuvre, tout en y apportant leurs connaissances particulières des arts du cirque. La formation supérieure en France privilégie donc le travail collectif plutôt que la création d'un numéro exclusif.

L'École nationale de cirque de Rosny et le Centre national des arts du cirque ont la volonté d'axer leur formation sur la recherche et la création pour former de véritables interprètes et créateurs de cirque qui feront évoluer leur art au même titre que les étudiants formés dans les autres écoles d'art²⁴.

²⁴ Extrait tiré du site Internet de l'École nationale de cirque de Rosny, www.mairie-rosny-sous-bois.fr/.

L'École nationale du cirque Annie Fratellini²⁵

Cette école a été créée en 1972. L'expérience validée sur le terrain, plutôt que la définition d'objectifs pédagogiques, a caractérisé jusqu'à ce jour la formation offerte dans cet établissement.

Pour l'avenir, cette école envisage de se doter d'une structure en devenant une Académie nationale. Le schéma directeur sera fondé sur deux grands thèmes : les enseignements et l'action culturelle. Pour les enseignements, on trouvera un pôle loisirs et un pôle professionnel. La formation professionnelle sera caractérisée par l'apprentissage des différentes techniques des grandes familles des arts du cirque, par une ouverture à la création contemporaine, tous domaines confondus (théâtre, danse, arts plastiques, musique, etc.), et par la mise sur pied d'un studio de création centré sur le projet individuel de l'artiste. Le studio visera plus particulièrement la transmission des formes et techniques en voie de disparition. L'aspect recherche en dramaturgie et en scénographie de la piste en rond et des formes itinérantes sera aussi partie intégrante de la formation.

3.4.2 Belgique

En Belgique, les enfants ont la possibilité de s'initier aux arts du cirque dès le primaire puisque certaines écoles mettent l'accent sur le développement de la psychomotricité. Lorsqu'ils atteignent le secondaire, ils peuvent poursuivre leur initiation au cirque en choisissant cette option, offerte dans des polyvalentes et des académies.

Les étudiantes et étudiants intéressés à exercer le métier d'artiste de cirque ont la possibilité d'être formés à l'École supérieure des arts du cirque. Cet établissement offre trois années de formation aux futurs artistes de cirque. L'école a comme objectif de former des artistes polyvalents, des artistes capables à la fois de créer et d'interpréter. À la fin du cursus de formation, les personnes diplômées de l'École supérieure maîtrisent leur technique de cirque, ainsi qu'une technique complémentaire. De plus, elles ont créé leur propre numéro, même si celui-ci n'a pas atteint sa pleine maturité, dépendamment de la technique exercée. Elles sont aussi capables de concevoir un spectacle avec tout ce que cela comporte comme exigence : mise en scène, production, etc. Bref, elles possèdent une excellente boîte à outils à la fin de leur formation, une boîte à outils qui favorise leur insertion professionnelle.

L'École supérieure des arts du cirque se distingue par la provenance des étudiantes et étudiants. En effet, ils proviennent tant de la Suède, de la Hollande et de l'Allemagne que de la Belgique. La représentativité de ces diverses origines culturelles influe grandement sur la formation. Vu cette

²⁵ L. Gachet, « Vers une Académie Nationale des Arts du Cirque... », dans *Les arts de la piste*, n° 13, p. 8

diversité, un accent est mis sur l'apprentissage des langues au cours de la formation.

Quelques renseignements à propos de l'École supérieure des arts du cirque de Bruxelles

Pendant des années, cette école s'est appelée « L'école nationale des arts du cirque de Bruxelles ». Il s'agissait alors d'une école préparatoire qui entraînait les artistes de cirque en vue des concours et les préparait à entrer dans les écoles supérieures de cirque en Europe et dans d'autres pays.

Depuis environ un an et demi, cette école a obtenu du ministère de l'Enseignement supérieur de la COCOF (communauté française) le statut d'école supérieure. Pour remplir les obligations liées à ce statut, elle a élaboré un programme de formation professionnelle d'une durée de trois ans (cycle court). Actuellement, le diplôme délivré à la fin du cursus n'est pas un diplôme d'État, mais les démarches sont entreprises pour qu'il le devienne dans un avenir rapproché.

3.4.3 Royaume-Uni

The Circus Space est l'école supérieure de cirque au Royaume-Uni. Créée en 1989, elle relève d'un partenariat avec *The Central School of Speech and Drama* (une école de niveau universitaire, mais qui n'a pas le statut d'université). Ce partenariat lui permet, comme école, de favoriser le métissage avec d'autres arts comme le théâtre, la danse et le jeu.

L'approche holistique est celle privilégiée par cette institution. La philosophie du *Circus Space* est de mener parallèlement le travail technique et artistique ainsi que la gestion de la carrière, et d'assurer le suivi des relations professionnelles par l'intermédiaire des compagnies. La formation universitaire d'une durée de deux ans ne vise pas la production de numéros d'artistes, mais à aider les étudiantes et les étudiants à devenir de véritables artistes professionnels en leur donnant les moyens d'explorer et de développer leurs idées et leurs concepts et de les vendre à des producteurs²⁶.

La formation en cirque de niveau supérieur est toute récente au Royaume-Uni. Le partenariat récemment institué avec *The Central School of Speech and Drama* est de durée indéterminée. Présentement, le programme de formation du *Circus Space* est remis en question : il s'agit d'un programme universitaire de deux ans, alors qu'il n'existe pas de programme de formation préparatoire. Ainsi, l'âge moyen des étudiantes et étudiants est de 22 ans, ce qui est considéré comme « vieux » dans certaines techniques du métier.

²⁶ L. GACHET (1998). « Entretien avec Teo Greenstreet », dans *Arts de la piste*, n° 9, p. 6.

Le *Circus Space* est également un endroit où l'on accueille les artistes qui désirent recevoir du perfectionnement.

Synthèse des cursus de formation

Le tableau 5 présente un résumé des différents cursus de formation au Québec, en France, en Belgique et au Royaume-Uni.

Tableau 5 Synthèse des cursus de formation en arts du cirque (Québec, France, Belgique, Royaume-Uni)

	Québec	France	Belgique	Royaume-Uni
Loisirs	Camps, centres de loisirs et deux écoles de loisirs (Québec et Verdun)	Environ 500 écoles de loisirs, dont 100 sont accréditées	Une dizaine d'écoles de loisirs	Une quinzaine d'écoles de loisirs
Formation préparatoire	École nationale de cirque	École nationale de Rosny-sous-bois (1 ^{er} cycle supérieur); écoles de cirque Annie Fratellini, Chambéry, Lido et Châtellerault	Aucune	Aucune
Formation supérieure	École nationale de cirque (DEC <i>Arts du cirque</i>)	CNAC (2 ^e cycle supérieur); École de cirque Annie Fratellini	École supérieure des arts du cirque de Bruxelles (universitaire - cycle court)	<i>Circus Space</i> (niveau universitaire)
Insertion professionnelle	Spectacle public; numéro	Compagnie de transition; numéro	Aucune	Aucune
Formation continue et perfectionnement	Formation en entreprise; École nationale de cirque (à l'occasion); École de cirque de Québec	Formation de formateurs pour les écoles de loisirs; Fédération française des écoles de cirque; École de Châtellerault	Espace Catastrophe	<i>Circus Space</i>

3.5 Les principaux constats à l'égard du monde de l'éducation

- L'École nationale de cirque à Montréal est le seul établissement au Québec et en Amérique du Nord à offrir une formation supérieure en arts du cirque. Cette formation, d'une durée de trois ans, conduit au diplôme d'études collégiales (DEC) reconnu par le ministère de l'Éducation.
- L'école nationale offre aussi un programme d'études supérieures menant à un diplôme d'établissement, destiné aux élèves provenant du Canada et de l'étranger. De plus, elle donne des activités de formation préparatoire aux études supérieures, des activités de perfectionnement et de loisir.
- Le programme *Arts du cirque* (DEC) s'inscrit dans un processus de formation continue qui se poursuit tout au long de la vie artistique. En effet, pour être admis à cette formation, les élèves doivent réussir le concours d'entrée. Les personnes formées doivent aussi avoir accès à des ressources facilitant leur intégration professionnelle ainsi qu'à de nombreuses activités de perfectionnement pour continuer à se développer et à se renouveler sur les plans technique et artistique.
- Une cinquantaine d'étudiantes et étudiants sont inscrits au programme *Arts du cirque* (29 au DEC et 18 au DEE), compte tenu des espaces restreints de l'École nationale. Chaque année, une dizaine de personnes obtiennent leur diplôme et toutes travaillent dans leur domaine d'études.
- Les résultats de l'enquête permettent de constater que cette formation répond aux attentes des entreprises et prépare de façon adéquate les artistes de demain. Les personnes interrogées se montrent très satisfaites de la formation reçue et ils considèrent que la principale force est la qualité des enseignantes et enseignants.
- Les attentes exprimées par le milieu portent sur un nouvel équilibre entre la polyvalence et la spécialisation dans cette formation, sur l'accent à mettre sur le travail en équipe et sur la formation en gestion de carrière, entrepreneurship et mise en marché. Les experts consultés insistent aussi sur l'importance de préparer les étudiantes et étudiants à s'intégrer à des spectacles.
- Les résultats font également ressortir qu'il est difficile de former des artistes de cirque en trois ans étant donné que les étudiantes et étudiants n'ont pas tous le même niveau de préparation à leur entrée dans le programme. De plus, certaines spécialités, plus complexes, nécessitent un apprentissage plus long.
- Il n'existe pas, au Québec, de réseau de formation préparatoire en arts du cirque, ce qui, par le fait même, limite le bassin potentiel de candidates et

candidats aux études supérieures. Notons cependant que des activités de loisirs en arts du cirque sont offertes dans deux écoles de loisirs (Québec et Verdun), les camps d'été et les centres des loisirs.

- L'étude démontre également que le spectacle de l'École nationale est un bon moyen pour faciliter l'insertion professionnelle des artistes. Les six semaines que les étudiantes et étudiants y consacrent chaque année ne s'inscrivent toutefois pas dans le programme de DEC. Les artistes interrogés suggèrent d'autres moyens comme les mini-tournées, la possibilité d'accepter des contrats durant les études et l'ouverture au marché international.
- Une fois sortis de l'École nationale, ou après quelques années à pratiquer leur art, les artistes de cirque ont continuellement besoin de se perfectionner, de renouveler leur numéro et de maîtriser d'autres expressions artistiques (danse, musique, théâtre, etc.).
- Les activités de perfectionnement qui leur sont accessibles sont peu nombreuses et plusieurs intervenantes et intervenants s'accordent à dire que l'École nationale doit y jouer un rôle important.
- Au Québec, il n'existe pas de programmes d'études pour former des enseignantes et enseignants en arts du cirque dans les secteurs du loisir, de la formation préparatoire et de la formation supérieure. Présentement, il n'existe aucune règle ou norme concernant les mesures de sécurité que doivent adopter ces personnes.
- À l'occasion de la première rencontre internationale des écoles et des enseignements supérieurs en arts du cirque, qui a eu lieu à Paris en janvier 2000, des enjeux mondiaux de la formation ont été définis. L'accent a été mis sur la mobilité internationale des élèves et des enseignantes et enseignants, sur la qualification de ces derniers, sur la sécurité et sur l'offre de formation continue.
- La révision du programme *Arts du cirque* (DEC) doit donc s'inscrire dans une dynamique de formation continue (formation préparatoire, formation supérieure, perfectionnement) et de coopération internationale.

4 ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET PISTES D'ACTION

4.1 L'adéquation entre la formation et le marché du travail

- Le marché du cirque est en plein essor partout dans le monde et au Québec. À lui seul, le Cirque du Soleil prévoit embaucher environ 125 nouveaux artistes pour ses besoins de renouvellement. L'offre d'une dizaine d'artistes formés par année est nettement insuffisante pour répondre à la demande. L'École nationale de cirque fonctionne actuellement au maximum et ne peut pas augmenter sa capacité d'accueil.
- Le programme d'études *Arts du cirque* menant au diplôme d'études collégiales (DEC) permet de répondre adéquatement aux besoins du marché du travail. Toutefois, lors de la révision de cette formation devrait entraîner un nouvel équilibre entre la polyvalence et la spécialisation. Les aspects travail en équipe, gestion de carrière et mise en marché devraient également être renforcés. Aussi, faudrait-il délimiter les objectifs de cette formation par rapport à ceux de la formation préparatoire et du perfectionnement.
- L'absence de réseau de formation préparatoire limite le bassin de candidates et candidats au DEC.
- Le numéro clef en main et le spectacle de l'École sont de bons moyens pour faire connaître les artistes formés. Les six semaines que les étudiantes et étudiants consacrent chaque année à la préparation du spectacle ne s'inscrivent toutefois pas dans le programme de DEC. Outre le numéro clef en main et le spectacle de fin d'année, d'autres moyens peuvent être considérés pour faciliter l'intégration et le maintien en emploi.
- Certains enjeux relatifs à la formation supérieure en arts du cirque se situent sur le plan international. Des ententes entre les écoles de cirque et les partenaires intéressés par la formation pourraient faciliter la reconnaissance des acquis de formation, favoriser la mobilité des formatrices et formateurs ainsi que des élèves : elles permettraient d'évaluer la possibilité de confier certaines disciplines à des établissements précis.
- Une fois sur le marché du travail, les artistes de cirque ont besoin de formation continue pour se perfectionner et se renouveler. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de structure organisée sur le plan du perfectionnement.
- L'ensemble de l'étude permet de définir certains besoins de formation à combler dans les métiers connexes en arts du cirque, notamment : les

écrivains de cirque, les créatrices et créateurs, les metteuses et metteurs en piste, les conceptrices et concepteurs, les directrices et directeurs artistiques, les enseignantes et enseignants.

4.2 Les pistes d'action

4.2.1 Le diplôme d'études collégiales *Arts du cirque*

Considérant

- que la fonction de travail artiste de cirque est étendue, complexe et constituée de différents assemblages, qu'elle résulte d'une combinaison de tâches (création, interprétation, production, diffusion, gestion de carrière), de techniques des arts du cirque et de techniques d'autres domaines artistiques (théâtre, danse, musique, etc.), ainsi que de différents contextes de diffusion (piste, scène, rue);
- que la demande d'artistes de cirque est en croissance et qu'il y a actuellement une pénurie importante d'artistes formés;
- que le programme actuel *Arts du cirque* (DEC) répond de façon très satisfaisante aux attentes, mais qu'il doit être bonifié pour former des artistes encore plus polyvalents, sensibles, créatifs et capables de travailler en groupe et de gérer leur carrière;
- que l'art équestre, qui forme une sixième grande famille des arts du cirque, est en émergence et risque d'affecter les besoins en main-d'œuvre (voir le complément à l'étude, annexe A),

nous recommandons

- 1 de maintenir des exigences élevées à l'entrée de ce programme pour conserver une formation de qualité qui réponde aux standards internationaux et de tenir compte de différents profils à l'admission (athlètes, artistes équestres, comédiennes et comédiens, etc.);
- 2 de maintenir une offre de formation à la fois polyvalente et spécialisée, tout en recherchant un nouvel équilibre entre ces dimensions et en renforçant le travail en équipe, la gestion de carrière, l'entrepreneuriat et la mise en marché;
- 3 de procéder à une analyse de situation de travail (AST) réunissant les artistes de toutes les grandes familles des arts du cirque, dans un contexte de polyvalence;
- 4 d'accroître la capacité d'accueil de l'École nationale de cirque et de former davantage d'artistes;
- 5 de tenir compte de l'art équestre dans la révision du programme.

4.2.2 L'insertion au marché du travail

Considérant

- que le numéro clef en main et le spectacle de l'École favorisent l'intégration au marché du travail;
- que les artistes désirent que d'autres moyens soient élaborés pour favoriser leur insertion et leur maintien en emploi;
- qu'ils sont appelés à travailler au Québec et à l'étranger,

nous recommandons

- 6 de continuer, dans la formation *Arts du cirque* (DEC), à donner les outils nécessaires pour que les étudiantes et étudiants soient en mesure de créer leur numéro, en tenant compte des particularités des différentes techniques;
- 7 d'étudier les meilleurs moyens pour faciliter l'insertion professionnelle et le maintien en emploi (compagnies de transition, stages à l'étranger, etc.) dans ce domaine.

4.2.3 Le perfectionnement

Considérant

- que les artistes de cirque ont continuellement besoin de se perfectionner pour se maintenir en emploi et se renouveler au cours de leur carrière,

nous recommandons

- 8 de préciser les besoins de perfectionnement et de mettre sur pied des activités de formation pour répondre aux besoins exprimés par le milieu.

4.2.4 La formation préparatoire

Considérant

- que le domaine du cirque est en pleine croissance et qu'il y a une pénurie d'artistes de cirque formés;
- que le bassin actuel d'étudiantes et étudiants inscrits au DEC *Arts du cirque* est insuffisant;
- qu'il n'existe pas de réseau de formation préparatoire aux études supérieures,

nous recommandons

9 d'élaborer et de mettre sur pied un programme de formation préparatoire à la formation supérieure accessible en région.

4.2.5 La formation de formatrices et formateurs

Considérant

- qu'il est difficile de trouver des formatrices et formateurs qualifiés en arts du cirque;
- qu'il est essentiel que la formation soit encadrée de façon à assurer la sécurité des élèves;

nous recommandons

10 d'examiner, en collaboration avec des établissements d'enseignement supérieur, la possibilité de développer et de mettre sur pied des programmes de formation d'enseignantes et d'enseignants en arts du cirque dans une perspective interdisciplinaire.

4.2.6 Les métiers connexes

Les métiers connexes n'étaient pas inclus dans la présente étude. Toutefois, de nombreux commentaires au sujet des lacunes de la formation à combler nous amènent à recommander

11 de définir les besoins de formation dans les métiers connexes en arts du cirque : les écrivains de cirque, les metteuses et metteurs en piste, les conceptrices et concepteurs de décors et de costumes, les directrices et directeurs artistiques, les gérantes et gérants d'artiste, les régisseuses et régisseurs, etc..

BIBLIOGRAPHIE

- CIRET Y (1999). « Le cirque au-delà du cercle », *Artpresse*, n° 20, p. 3.
- CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (1998). *Les arts de la piste : une activité fragile entre tradition et innovation*. France : Les Éditions des journaux officiels, 91 p.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (1993). *Classification nationale des professions (CNP) : description des professions*.
- EN PISTE (1997). *Inventaire des activités et des besoins de formation du milieu des arts du cirque au Québec*, 29 p.
- GACHET L. (1998). « Entretien avec Teo Greenstreet », dans *Arts de la piste*, no 9, p. 6.
- GACHET L. « Vers une Académie Nationale des Arts du Cirque... », *Arts de la piste*, no 13, p. 8.
- GROUPE DBSF (1999). *Bâtir le CQRHC. Diagnostic des ressources humaines du secteur de la culture*. Montréal, 58 p.
- GUY J.-M. (1998). « La fréquentation du cirque est en forte augmentation », *Arts de la piste*, n°10, p. 6-7.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, (1996). *Les arts de la scène : un secteur artistique, culturel et économique*, document d'orientation.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (1996). *Portrait de secteur Les arts de la scène : un secteur artistique, culturel et économique*, Direction générale de la formation professionnelle et technique, 151 p.

ANNEXE A : COMPLÉMENT À L'ÉTUDE

À la suite d'une consultation auprès des spécialistes des milieux du travail et de l'éducation sur le rapport de l'étude préliminaire, il s'avérait nécessaire d'y ajouter un complément, soit la présentation du projet de la Cité des arts du cirque et la description de la sixième grande famille des arts du cirque : l'art équestre.

Le projet de la Cité des arts du cirque²⁷

Ce projet est une initiative d'En Piste, de l'École nationale de cirque et du Cirque du Soleil et ses promoteurs entendent tirer profit de l'effervescence de la demande pour cette nouvelle pratique du cirque. Ils souhaitent se donner les moyens de faire face à la concurrence internationale de plus en plus grande.

La mission de la Cité des arts du cirque sera de créer et de maintenir un pôle majeur de formation, de création, de production et de diffusion des arts du cirque et de voir au regroupement et à la mise en commun d'équipements, de locaux, d'infrastructures et de ressources humaines et financières.

La Cité des arts du cirque sera implantée dans le Complexe environnemental Saint-Michel, à Montréal.

L'art équestre

De nouveaux projets en arts du cirque confirment une tendance récente dans l'industrie québécoise : l'art équestre. Cette forme artistique constitue une sixième grande famille des arts du cirque, venant s'ajouter aux cinq autres que nous avons définies à la section 1.2.1 (tableau 1). Elle comprend :

- le dressage;
- la voltige;
- la haute école;
- l'art clownesque avec chevaux;
- la cavalerie.

L'art équestre n'est pas nouveau en soi puisqu'il était à l'origine du Cirque Moderne créé en 1750 par le Capitaine Philippe Hashley, en Angleterre.

Au Québec, trois compagnies sont à mettre sur pied des projets basés sur l'art équestre. Il s'agit des Écuries d'Alexis avec Cheval-Théâtre inc., Voltige et le Cirque Éponia.

²⁷ Information fournie par le ministère de la Culture et des Communications.

Le Cheval-Théâtre inc.

Gilles Ste-Croix, un des fondateurs du Cirque du Soleil, délaisse momentanément ce dernier pour signer le concept de Cheval-Théâtre. L'idée est de créer une œuvre où la force et la grâce des chevaux se mêleront à la théâtralité de l'homme sur la piste dans un climat de complicité.

Le Cheval-Théâtre inc. présentera dès mai 2001 son spectacle *Diffa* réunissant quelque 26 artistes (acrobates, comédiennes et comédiens, danseuses et danseurs, dresseuses et dresseurs, musiciennes et musiciens) et 30 chevaux de spectacle dans un chapiteau capable d'accueillir 1750 spectatrices et spectateurs. Au rythme envisagé de 300 représentations par année, Cheval-Théâtre inc. estime que plus de 1,4 million de personnes pourront voir le spectacle *Diffa* au cours de ses trois premières années d'exploitation. *Diffa* sera présenté dans quelque 20 villes nord-américaines.

Cheval-Théâtre inc., situé à Saint-Bernard-de-Lacolle au Québec, est en voie de devenir la première école canadienne de voltige équestre, grâce à une entente de collaboration avec l'École nationale de cirque à Montréal. En effet, un programme de formation dans les disciplines équestres est projeté pour l'automne 2001 aux Écuries d'Alexis²⁸.

Voltige

Voltige a été créé à l'initiative de Normand Latourelle, un ancien du Cirque du Soleil. Voltige est un spectacle multimédia équestre où les chevaux occupent l'avant-scène d'un spectacle à grand déploiement. Ce spectacle intègre des jeux de sons et lumières, des acrobates et des musiciennes et musiciens. Bref, quelque trente artistes mettent en valeur les chevaux provenant d'Europe et d'Amérique dans une performance artistique centrée sur la beauté et l'intelligence du cheval avec, comme toile de fond, un rapport d'amitié entre l'homme et l'animal. Ce spectacle, dont la mise en scène est signée par Fernand Rainville, sera présenté à compter de décembre 2000²⁹.

Le cirque Éponia

Le Cirque Éponia a donné ses premiers spectacles au cours de l'été 2000. La troupe québécoise, qui compte 15 artistes professionnels, intègre dans son spectacle des chorégraphies équestres, la voltige cosaque à cheval, les échassiers, la jonglerie au diabolo et d'autres techniques des grandes familles des arts du cirque³⁰.

²⁸ Information tirée d'un document de présentation du projet Théâtre-Cheval inc., signé par Gilles Sainte-Croix, septembre 2000.

²⁹ Information tirée d'un article paru dans le journal *La Presse*, Montréal, le mardi 5 septembre 2000.

³⁰ Information tirée du site Internet du Cirque Éponia : www.cirque-eponia.com

En conclusion, des projets d'envergure comme Les Écuries d'Alexis et Voltige, actuellement en développement, et le Cirque Éponia nous amènent à décrire cette nouvelle forme artistique en émergence comme une nouvelle avenue prometteuse qui viendra affecter les besoins en main-d'œuvre et en formation. C'est pourquoi, dans les pistes d'action (section 4.2), il est recommandé de tenir compte de l'art équestre dans la révision du programme d'études collégiales *Arts du cirque*.

ANNEXE B : LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

Personnes rencontrées au début du mandat pour amorcer l'étude

M. Jan-Rok Achard, expert-conseil et président d'En Piste
M^{me} Andrée Ménard, directrice générale d'En Piste
M. Gaétan Morency, Cirque du Soleil
M^{me} Pierrette Venne, directrice artistique à l'École nationale de cirque

Personnes consultées pour la formation en arts du cirque au Québec

M^{me} Daniella Arandasova, directrice pédagogique à l'École nationale de cirque
M. Normand Beaumont, directeur pédagogique de l'École de cirque de Québec
M^{me} Ginette Prince, École de cirque de Verdun

Personne consultée sur les arts de la rue

M^{me} Cécile Truffault, Cirque du Monde

Directeurs d'école rencontrés lors du Forum national des arts du cirque tenu les 15 et 16 novembre 1999 à Montréal

M. Théo Greenstreet, directeur du Circus Space, Londres
M. Philippe Haenen, directeur de l'École supérieure des arts du cirque, Belgique
M. Bernard Turin, directeur du Centre national des arts du cirque, France

Liste des personnes qui nous ont fourni des renseignements sur le projet de la Cité des arts du cirque

M. Charles-Mathieu Brunelle, Cirque du Soleil
M^{me} Monique Jutras, Cirque du Soleil

Liste des personnes consultées sur le rapport de l'étude préliminaire :

M. Jan-Rok Achard, expert-conseil et président d'En Piste
M^{me} Daniella Arendasova, directrice pédagogique à l'École nationale de cirque
M^{me} Louise Boucher, coordonnatrice du CQRHC
M. Jean-Pierre Dion, Cirque Éloize
M. Patrice Drouin, Cirque du Soleil
M. Marc Gagnon, Cirque du Soleil
M. Jean Gélinau, Cirque du Soleil
M^{me} Lyne Heward, Cirque du Soleil
M. Gaétan Morency, Cirque du Soleil
M. Marc Lalonde, directeur de l'École nationale de cirque
M^{me} Andrée Ménard, directrice générale d'En Piste

M. Gilles Ste-Croix, Cheval-Théâtre inc.

ANNEXE C : LISTE DES ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE

M. Bernard Kudlak, Cirque Plume (France)
M. Dave Newton, Clown Express (Québec)
M. Dominique Jando, *Big Apple Circus* (États-Unis)
M. Guy Caron, Les productions du piano sauvage (Québec)
M. Bernard Petiot, Cirque du Soleil (Québec et international)
M. Jeannot Pinchaud, Cirque Éloïze (Québec)
M. Michel Barrette, Zazouski (Québec)
M. Michel Dallaire, Contrepour (France)
M. Paul Vachon, Théâtre de l'Aubergine (Québec)
M. Pierre Leclerc, DynamO Théâtre (Québec)
M^{me} Lyne Heward, Cirque du Soleil (Québec et international)

ANNEXE D : QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE POUR LES ENTREPRISES

***ANNEXE E : QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE POUR LES
ARTISTES DE CIRQUE***
